

# Genappe

Éditeur responsable : Gérard Couronné 3, Espace 2000 - 1470 Genappe

Ça bouillonne  
très fort  
à Baisy-Thy

en page 2

Une maman  
Québécoise  
nous explique

en page 5

La police  
recherche  
des enfants

en page 7

Félicitations  
aux jubilaires  
de Genappe

en page 9

Des p'tit pots  
avec des trucs  
en vrac !

en page 14

## Musique à Glabais

Le 19 mars découvrez le jeune et talentueux duo composé de Maya Levy au violon et Matthieu Idmtal au piano. Plus d'information en page 2



Carnaval de Genappe  
en page 16

ASSOCIATIONS

**Espace B présente Stephen Sack**

**«Europa» Bijoux et Photographies**

Stephen Sack aime les objets. Ceux qui vieillissent, patinés, abimés, désuets, oubliés, froulés, décolorés... ne retiennent pas ou plus l'attention. Ceux qui sous son regard aigu reviennent à la vie, bouleversant régulièrement la loi d'invariabilité des proportions ou proposés, par l'artiste, dans un ordre de grandeur démultiplié. Les pièces de monnaies anciennes, les médailles d'un autre temps, les plaques funéraires... ont souvent retenu ses faveurs mais également des objets du quotidien tels qu'allumettes, plaques de verre des lanternes magiques, cailloux, fiente d'oiseau... qu'il magnifie en leur restituant une quintessence. A certains, les sublimant, il permet de rejoindre l'univers fantastique.

Depuis plusieurs années, Stephen Sack photographie les pièces de monnaies européennes passées par «accident» dans les incinérateurs des agglomérations urbaines. Celles-ci en sortent partiellement déformées, fondues, amalgamées, entrelacées, métamorphosées...

L'œil de l'artiste ne pouvait pas ne pas s'en emparer. Sous son regard photographique, elles sont magnifiées. L'accrochage de l'exposition leur sera consacré.

C'est au musée Kestner de Hanovre en 2015-2016 lors de l'exposition The Room of Lost Coins que le public put admirer, déclinés en 6 chapitres, l'une de ses préoccupations récurrentes.

Depuis lors, il a prolongé ses recherches et l'exposition actuelle couvrira tout le champ de ses explorations allant de la figuration à

un au-delà de l'abstraction par la photographie de la mémoire des pièces, soit leur poussière!

Reconnu internationalement comme artiste plasticien utilisant la photographie comme médium, Stephen Sack élargit actuellement le champ de ses investigations.

A partir de ces pièces de monnaies Euros préalablement photographiées ou non, il crée des bijoux présentés à l'Espace B durant cette exposition. Ces bijoux sont le parfait reflet de ses photos en trois dimensions. De petites sculptures uniques composées d'une ou plusieurs pièces sont argentées par un orfèvre fournisseur de la Cour. Elles se déclinent en collier, pendentif, bague, boucles d'oreille.

Ces parures portent le label: Collection Stephen Sack.

**Renseignements**

Du 11 au 26 mars 2017  
Espace B, Haute Rue, 33A à 1473 Glabais. Samedi et dimanche de 14 à 18h, ou sur rendez-vous 067/79.08.11  
www.espaceb.be



**Musique à Glabais**

Le jeune et talentueux duo composé de Maya Levy au violon et Matthieu Idmtal au piano nous revient pour ouvrir la saison 2017 de Musique à Glabais, le 19 mars 2017.

En 2013, déjà, nous avions l'honneur de les accueillir pour leur tout premier concert ensemble. Nous fêtons alors Maya pour son succès remarquable au Belfius Classics. A l'issue du concert, tous les avis furent unanimes: la connivence entre les deux musiciens présageait une très belle carrière. Notre public ne se trompait pas: on ne compte plus les prestations du duo en Belgique mais aussi partout en Europe. Un simple coup d'œil sur les agendas des deux artistes l'atteste.

Ils nous proposent un programme très éclectique et très généreux qui ravira notre public.

De Wolfgang Amadeus Mozart (1756-1791) ils interpréteront la Sonate en mi mineur K 304 que Mozart a composée lors de son séjour à Paris en 1778. Le côté pathétique de la sonate reflète l'état d'esprit du compositeur déçu de n'avoir pas reçu le même accueil que douze ans plus tôt.

Edvard Grieg (1843-1907): Sonate n° 3 en ut mineur op. 45. Une des œuvres figurant au tout nou-

vel album que Maya et Matthieu viennent d'enregistrer sous le label Pavane Records.

Karol Szymanowski (1882-1937) avec la très belle Sonate Op. 9, imprégnée de romantisme et inspirée des œuvres de César Franck et Robert Schumann.

Enfin, le sublime Introduction et Rondo capriccioso de Camille Saint-Saëns (1835-1921), œuvre qu'il a composée pour le prodige du violon Pablo de Sarasate. C'est dire le niveau de virtuosité auquel nous devons nous attendre.

Le concert aura lieu comme toujours, à l'église de Glabais, le dimanche 19 mars 2017 à 17h. Comme d'habitude également, un convivial «verre de l'amitié» suivra pour permettre à chacun de donner son sentiment sur le concert et de rencontrer les artistes.

**Renseignements**

Le 19 mars à 17h dans l'église St-Pierre de Glabais.  
Vente et réservation: H. Frissaer 067/77.10.51 - 0475/63.96.01  
hubert.frisaer@gmail.com ou virement au compte de Musique à Glabais: BE19 0682 4291 5612  
Prix 16€ En prévente: 14€ - 50% pour moins de 18 ans



**Petits services entre amis depuis 20 ans**

Marie cuisine des lasagnes pour Jean. Jean répare la tondeuse de Julie. Julie donne des cours de math à Antoine... Et cela fait vingt ans que ça dure!

Le Système d'Echange Local (SEL) «Coup de pouce» a été créé en 1997 à Villers-la-Ville. Depuis, il a essaimé pour s'installer à Genappe en 2011. En tout, plus de 250 familles, réparties également à Ottignies-Louvain-la-Neuve, Mont-Saint-Guibert, Chastre... y sont impliquées. Dont plus d'une cinquantaine rien que pour Genappe et ses huit villages. Mais ce n'est qu'un début car de plus en plus de personnes ont envie de rejoindre ce réseau où on ne parle pas d'argent, mais plutôt de temps, exprimé en bon'heures. Vous passez une heure à tailler une haie, vous aurez droit à un bon'heure, soit une heure de service que vous rendra un autre membre du SEL. Cela peut aussi concerner la transmission d'un savoir(-faire) ou le prêt

de matériel, qu'on estimera en bon'heures également.

Incapable, dites-vous?

L'intérêt du SEL est qu'on peut déléguer des tâches qu'on ne sait pas réaliser ou qu'on n'aime pas effectuer au profit de celles qu'on préfère. Exemple: j'aime coudre, mais je déteste jardiner. J'échangerai donc mes petits travaux de couture contre la tonte de ma pelouse. En clair, tout le monde y gagne. Vous n'avez pas le temps ou aucune compétence? Détrompez-vous! Le SEL fait gagner du temps, au contraire, qui vous permet de réaliser d'autres tâches et, à l'occasion, de rendre de petits services qui ne vous coûteront pas grand-chose. Quant aux compétences: nul n'est incapable! Aider à ranger une pièce, rédiger un courrier, enlever des mauvaises herbes, véhiculer quelqu'un, faire des courses... Toutes ces petites tâches du quotidien sont utiles et peuvent être

échangées. Cela en tissant de nouveaux liens avec les habitants de sa région. Une relation dans laquelle tout le monde se retrouve.

**Réunions d'information**

Intéressé(e) par le principe du SEL Coup de pouce? Diverses réunions d'information sont proposées pour faire connaissance avec le concept. Tout le monde est bienvenu et pourra s'inscrire, s'il le souhaite, à l'issue de ces séances. Les réunions de 20 à 22h à

- Baisy-Thy: lundi 20 mars
- Houtain-le-Val: jeudi 23 mars
- Ways: mardi 4 avril
- Vieux-Genappe: jeudi 11 mai
- Glabais: jeudi 18 mai
- Bousval: mercredi 24 mai
- Loupoigne: lundi 29 mai

**Renseignements**

sel.genappe@gmail.com  
0479/94.72.29 - 071/85.27.46

**Concert à Noirhat**

Airs de cours et de jardins des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles. Promenade musicale à l'ombre des citronniers de la baie de Naples et dans les ruelles des vieux quartiers de Barcelone.

Par l'ensemble Pizzicarella avec Lisette Evrard, flûte et chant, Danièle Casassa, chant et percussions, Michel Keyaerts, guitare et chant et Henri Keyaerts, Chant et dulcimer.

**Renseignements**

Dimanche 19 mars 2017 à 17h à la Chapelle de Noirhat, rue du Pont Spilet à Bousval.  
Concert organisé par la fabrique d'église de Bousval / Entrée 10€, 8€ en prévente.  
henrikeyaerts@yaoo.fr  
Benoit Huts 0474/79.76.96

**Conférence égyptologique**

«À la découverte des collections égyptologiques du musée du Cinquantenaire» par Grâce Croonenborghs. Graduada en Histoire de l'Art et Archéologie (Institut supérieur d'Histoire de l'art et d'Archéologie de Bruxelles).

**Renseignements**

Le samedi 25 mars 2017 à 16h, au Cercle d'histoire et d'archéologie du pays de Genappe. Maison de l'Histoire et du Patrimoine (Av. E. Philippe 1A -1473 Glabais)  
Entrée libre - Bienvenue à tous

**Bouillon d'artistes**

La 3<sup>e</sup> édition de Bouillon d'artistes se déroulera les 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2017 à l'occasion des festivités de la Saint-Hubert à Baisy-Thy. Ce parcours d'artistes a pour vocation de mettre à l'honneur les artistes et artisans de Baisy-Thy mais également ceux du Grand Genappe et ce, de manière exclusive. Vous êtes artiste ou artisan de l'entité de Genappe, alors cette

biennale est pour vous!

Si vous habitez le hameau d'Hattain et que vous avez la possibilité d'accueillir des artistes, nous sommes demandeurs de nouveaux lieux d'exposition.

**Renseignements**

Baisythoise ASBL  
Christophe Balestrie  
0495/90.75.86  
balesteros@hotmail.com

**Bouillon d'artistes**





## Maison de l'Emploi

Vous avez besoin d'un coup de pouce pour votre recherche d'emploi? Rendez-nous visite!

Au sein de la Maison de l'Emploi, vous trouverez informations, conseils, offres d'emplois et de formations, ainsi que des outils pour rechercher activement un emploi.

Vous pourrez y effectuer des démarches administratives; (ré-)inscription, aides à l'emploi... Régulièrement des ateliers et des séances d'informations y sont organisés avec des partenaires. Pour vous inscrire, contactez-nous!

### Une nouveauté

Nous avons récemment fait l'acquisition de bouquins qui ont pour objectifs de mieux appréhender et réussir les tests psychotechniques (notamment les tests Selor). Vous pouvez les consulter pendant nos heures d'ouverture.

### Permanence d'information sur les métiers et formations

Le conseiller du Carrefour Formation répondra à vos questions sur les métiers et formations qui vous intéressent: contenu, pré-requis, tests d'admissions, dates, lieux...

### Permanence Job coaching

Le job coach de la MIRE BW vous accompagne dans votre recherche d'emploi, vous soutient dans vos démarches et vous aide à améliorer vos techniques de recherche d'emploi. Contactez la Mire BW: 067/63.97.39

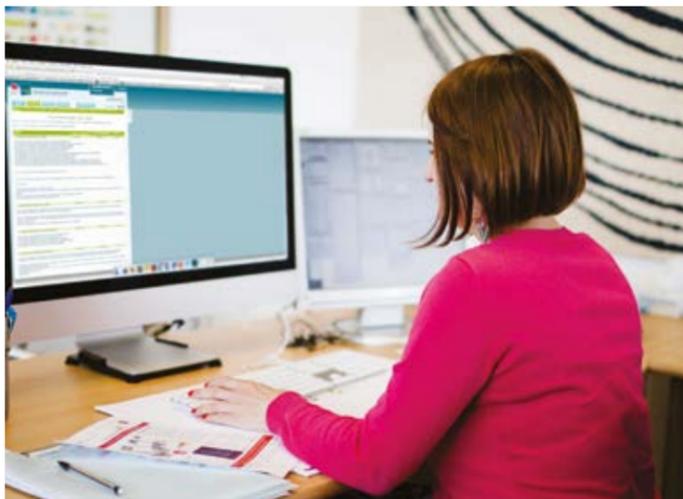
### Permanence Accompagnement à la création d'entreprise ou travail indépendant

CREAJOB vous soutient dans la préparation de votre projet, des formations pratiques, la possibilité de tester son entreprise en couveuse.

Pour plus d'infos, rendez-vous sur [www.creajob.be](http://www.creajob.be). Pour fixer un rendez-vous, contactez Mélissa Steven au 010/24.76.62 ou [melissa.steven@creajob.be](mailto:melissa.steven@creajob.be)

### Permanence Accompagnement à la création d'entreprise

Crédal Entreprendre est une structure d'accompagnement à l'auto Création d'emploi qui vise l'autonomie de ses clients. Pour fixer un rendez-vous contactez: Clémie Vanderwauwen, Conseillère-création d'entreprise 010/48.35.90 ou 0499/53.65.35



Pour l'information au jour le jour  
[www.genappe.be](http://www.genappe.be)



Rue de Ways, 3  
1470 Genappe  
Tél. 067/77.29.33

Contrôle de la vue  
Lentilles de contact  
Appareils auditifs

Travail  
sérieux et soigné



Toitures - Charpentes - Zinguerie - Tubages

Art-Toit SA  
Rue Félicien Tubiermont 8/3  
B-1472 Vieux-Genappe  
[www.art-toit.be](http://www.art-toit.be)

Mobile 0475 4118 27  
Tél 067 78 06 33  
Fax 067 79 05 53  
E-mail [info@art-toit.be](mailto:info@art-toit.be)

## Le mot du Bourgmestre



La première phase du plan d'égouttage du domaine de la Motte touchera très prochainement à sa fin. En effet, suite aux malfaçons constatées sur le chantier, l'entreprise a été contrainte de procéder aux corrections de plusieurs tronçons d'égouttage à ses frais. Ces modifications ont été contrôlées et sont aujourd'hui terminées. La pose du revêtement sera réalisée dans les meilleurs délais, en fonction des conditions climatiques. Les éléments de signalisation seront remis en place et les habitants des rues concernées pourront enfin réemprunter les rues de leur quartier à la fin du mois. Ce chantier ne fut pas de tout repos et je tiens à remercier l'ensemble des habitants pour leur collaboration et la patience dont ils ont fait preuve.

La réalisation de la phase deux du plan est confiée à l'entreprise Haulotte de Céroux Mousty qui sera à pied d'œuvre mi-avril. Dans le but de réduire les inconvénients au maximum, les travaux seront réalisés rue après rue. Chacune fera l'objet d'un chantier distinct et successif selon les phases suivantes: ouverture de voirie, pose de l'égouttage, fermeture de voirie, pose du revêtement. Premières rues concernées: la Drève de la Motte et la rue de Limauge.

Plusieurs événements se succéderont dans les prochaines semaines et dans les prochains mois. Le plus proche? Le carnaval bien sûr! Il vient chasser «bonhomme hiver» et, nous l'espérons, nous apporter des saisons printanière et estivale douces et lumineuses.

Notre carnaval prend de l'ampleur et se renouvelle chaque année. Pour cela nous pouvons compter sur le dynamisme du comité des fêtes de Genappe placé sous la houlette d'Hector Tubiermont et de Jérôme Leclercq; de nombreux Genappiens leur ont emboîté le pas et, 27 ans après sa création, cet événement est toujours très attendu.

Autre événement important: la journée portes ouvertes organisée le 13 mai, par la zone de Police à Nivelles et à Genappe. Les visiteurs assisteront à de nombreuses démonstrations, un stand présentera des NAC (nouveaux animaux de compagnies: serpent, araignée...), une chambre du crime sera installée à l'espace 2000: les policiers vous inviteront à participer à l'enquête et à découvrir les techniques des laboratoires d'investigations. En attendant, n'oubliez pas d'envoyer les dessins de vos enfants sur le thème de la Police. Ceux-ci serviront de décors pour cette grande journée.

Nous préparons aussi, avec de nombreux partenaires locaux, un événement auquel nous espérons voir participer tous les habitants de Genappe. Il s'agit des journées Louis XI qui auront lieu les 8, 9 et 10 septembre. N'hésitez pas à vous manifester si vous souhaitez y prendre une part active et à participer le 19 avril à la soirée spéciale Louis XI à la Maison Galilée.

Pour l'heure, je vous invite à vous préparer pour le carnaval que je vous souhaite festif et sous le soleil... sait-on jamais!

Gérard Couronné  
Le Bourgmestre.



## Du service pour nos bouts de choux

La Ville de Genappe dispose de deux Maisons Communales d'accueil de l'Enfance (MCAE) et d'un Service d'Accueillantes d'Enfants Conventionnées (SAEC). La MCAE Les Petits Bateaux, située sur le site de l'Espace 2000 à Genappe, est agréée pour un accueil de 24 enfants équivalents temps plein (ETP). La MCAE Les Flibustiers située quant à elle sur la commune de Bousval, accueille 16 enfants ETP.

En 2016, la Ville a augmenté sa capacité d'accueil grâce à l'ouverture, le 28 novembre 2016, d'un nouveau co-accueil dénommé «Les Patachoux» sur la commune de Ways. Le service de la Petite enfance compte aujourd'hui dix accueillantes. Neuf d'entre elles ont reçu un agrément de l'ONE pour un accueil de quatre enfants ETP et une pour un accueil de trois enfants ETP. La création des huit nouvelles places d'accueil au sein du co-accueil «Les Patachoux» est devenue effective grâce au soutien de la province du Brabant wallon ayant octroyé à la Ville de Genappe un subside à hauteur de 40.000€.

Depuis le 28 novembre 2016, la Ville de Genappe dispose d'une capacité d'accueil totale de 79 enfants ETP (40 places dans les MCAE et 39 auprès des accueillantes). En 2016, nous avons accueilli 136 enfants dans ses structures communales : 25 enfants pour Les Flibustiers, 39 enfants pour Les Petits bateaux et 72 enfants chez les accueillantes.

Dans le secteur privé, il existe également deux structures d'accueil : la Maison d'enfants «Abracadabra» située à Loupoigne et la Maison d'enfants «Les Croq'Notes» située à Bousval. Quatre accueillantes autonomes agréées par l'ONE exercent leur activité d'accueil d'enfants sur l'entité de Genappe. Pour plus d'informations, consultez le site [www.genappe.be](http://www.genappe.be)

### Nouvelle crèche de Bousval

Nous vous l'annonçons dans notre édition de décembre 2016. Nous pouvons désormais vous le confirmer : Les travaux de construction de la nouvelle crèche communale «Les Mini-Pousses», située à la rue du Point du Jour à Bousval sont en cours depuis le début de l'année. L'ouverture de cette nouvelle structure est prévue pour cette fin année. Elle accueillera 42 enfants répartis sur trois sections en fonction de leur tranche d'âge. Les enfants actuellement accueillis par «Les Flibustiers» y seront transférés de même que le personnel social et l'équipe de puéricultrices. Au final, la Ville accueillera 26 enfants supplémentaires (ETP) ce qui nécessitera l'engagement de puéricultrices motivées et qualifiées. Un appel à candidatures sera lancé au troisième trimestre 2017.

### Service des accueillantes

Le service des accueillantes recherche de nouveaux partenaires ! Il s'agit d'un métier à plein temps qui consiste à assurer un accueil familial pour des enfants de 0 à 3 ans à votre domicile, un lieu adapté à cette fin. Le nombre d'enfants est déterminé par l'ONE selon les situations individuelles et peut varier de 1 à 4 enfants accueillis chaque jour.

Les accueillantes veillent à apporter un cadre conforme à la réglementation ONE. Elles travaillent en fonction du rythme et du développement de chaque enfant. Elles sont aussi des personnes référentes qui construiront un partenariat avec les parents.

### Quelles sont les conditions pour devenir accueillante d'enfants ?

- Être âgée de 18 à 65 ans
- Être en ordre de formation (voir ci-dessous)
- Disposer d'une habitation permettant un accueil de qualité pour les enfants, de bonnes conditions de sécurité et d'hygiène et d'espace.
- Être intéressée par l'éducation des tout petits et s'engager à développer un projet d'accueil conforme aux exigences du code de qualité de l'ONE.
- S'assurer que tous les membres de votre famille adhèrent pleinement à votre décision d'accueillir des enfants à domicile.

Remarque : Si vous êtes en pause carrière, vous pouvez parfaitement exercer l'activité d'accueillante. Celle-ci est compatible avec les crédits-temps.

### Quelles sont les formations reconnues pour devenir accueillante ?

- Enseignement secondaire de plein exercice : puéricultrice, agent d'éducation, éducatrice, aspirante en nursing.
- Enseignement secondaire en alternance : auxiliaire de l'enfance en structures collectives
- Formations médico-sociales : assistante sociale, infirmière graduée, infirmière graduée sociale ou spécialisée en santé communautaire.
- Formations supérieures à finalités psychopédagogiques : Institutrice maternelle, graduée, bachelière en logopédie, assistante en psychologie, candidate, bachelière en sciences psychologiques, sciences de l'éducation, sciences psychologiques et de l'éducation, Licenciée, maître en logopédie, sciences psychologiques, sciences de l'éducation, sciences psychologiques et de l'éducation.
- Enseignement de promotion sociale : auxiliaire de l'enfance 0-12 ans dans une structure collective, auxiliaire de l'enfance dans une structure collective, Auxiliaire de l'enfance 0-2 ans à domicile, éducatrice spécialisée.
- Autres formations : Formation «Chef d'entreprise : directrice de maisons d'enfants» délivrée par l'IFAPME (Région Wallonne), Formation «Chef d'entreprise : Accueillante autonome d'enfants» délivrée par l'IFAPME, toute autre formation axée sur la petite enfance, à orientation sociale ou pédagogique au moins de niveau de l'enseignement technique secondaire supérieur.

### Quelle est la différence entre les accueillantes conventionnées et les accueillantes autonomes ?

L'accueillante conventionnée bénéficie d'un statut social, d'une couverture de sécurité sociale inspirée de celle des travailleurs salariés au niveau des soins de santé, de congé de maternité et des maladies professionnelles. Elle bénéficie également d'indemnités de «chômage technique» en cas d'absence des enfants et enfin, elle a droit aux allocations familiales et à la pension.

L'accueillante autonome est assujettie au statut social des travailleurs indépendants. Elle doit s'affilier à une caisse d'assurances sociales et à une mutualité et payer des cotisations dont le montant est fonction des revenus, après déduction des frais professionnels. En pratique, vu l'instauration d'un forfait déductible, l'accueillante est généralement dispensée du paiement de cotisation sociale.

### Quels sont les avantages à faire partie d'un service ?

La Ville de Genappe soutient les accueillantes et leur propose les avantages suivants :

- Une formation continue.
- Le soutien individuel d'un travailleur social.
- Des dépannages en cas d'absence pour maladie c'est-à-dire qu'une solution d'accueil d'enfants chez une autre accueillante sera proposée par le service pendant la période d'incapacité de travail.
- Un paiement mensuel garanti, quelle que soit la situation des parents.
- Une assurance responsabilité civile, une assurance accident de travail et une assurance accident individuelle pour chaque enfant.

Le service construira et développera également avec vous votre projet d'accueil. Il prendra en charge tout l'aspect administratif de votre métier, telle que la gestion des inscriptions des enfants accueillis ou les premiers contacts avec les parents. Il mettra enfin à votre disposition du matériel de puériculture et d'éducation nécessaire à l'accueil des enfants.

### Quel est le statut social ?

L'accueillante conventionnée bénéficie d'un statut social, d'une couverture de sécurité sociale inspirée de celle des travailleurs salariés au niveau des soins de santé, de congé de maternité et des maladies professionnelles. Elle bénéficie également d'indemnités de «chômage technique» en cas d'absence des enfants et enfin, elle a droit aux allocations familiales et à la pension.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation seront envoyées à l'attention du Collège communal de la Ville de Genappe, Espace 2000, 3 à 1470 Genappe

### Renseignements

Aurélié Deleener, responsable du Service au 067/88.42.82 ou Stéphanie Bury, échevine de la Petite enfance au 0477/46.72.14.



## Un coach pour les Seniors

A côté des cours d'informatique, des voyages, des repas et après-midi dansants, du goûter de Noël, de déplacements au théâtre... organisés dans le cadre de la Commission et de l'échevinat des seniors en vue de favoriser le maintien des liens sociaux et à sortir les seniors d'un isolement hélas trop fréquent, la commission des seniors soutient aussi toutes une série d'initiatives locales qui poursuivent les mêmes objectifs.

La pratique du sport, gymnastique, marche nordique, yoga, danse country... dont il n'est plus nécessaire de démontrer les avantages d'une pratique régulière, les activités plus cérébrales, cours d'Anglais, après-midi de scrabble, atelier de couture, tricot crochet qui favorise la souplesse, l'agilité des mains et la concentration... sont autant d'opportunités de sortir de chez soi, de préserver sa santé et de garder plus longtemps son indépendance garantissant ainsi une certaine qualité de vie.

Malgré ces possibilités, l'isolement reste un fléau pour un certain nombre de seniors qui ne parviennent pas à rompre leur soli-

tude et éprouvent de plus en plus de difficultés à bien vieillir, à trouver un sens à leur vie.

Heureusement, il n'est jamais trop tard pour améliorer ces conditions de vie, pour reprendre pied, redonner du sens à sa vie. C'est pour cette raison que nous vous présentons une nouvelle initiative locale, proposée par Madame Cécile Callewaert qui organise des ateliers de développement personnel destinés aux seniors qui vivent mal cette étape de la vie ainsi que du coaching à thème en groupe. Elle se donne pour mission d'aider les seniors à trouver un nouveau sens à leur vie, à réinventer leur quotidien... Renseignements : C. Callewaert 0475/64.59.65 – [cecil.cal@gmail.com](mailto:cecil.cal@gmail.com)

Les activités destinées aux seniors de l'entité sont régulièrement présentées dans le bulletin communal. Elles sont renseignées sur le site web de la Ville [www.genappe.be](http://www.genappe.be) et dans le guide Genappe utile et pratique.

### Renseignements

C. Callewaert 0475/64.59.65  
[cecil.cal@gmail.com](mailto:cecil.cal@gmail.com)



**LES NETTOYEURS**  
**N'ayez plus peur de votre ordinateur**  
Les Nettoyeurs nettoient, sécurisent, stockent, réparent, expliquent, installent...votre ordinateur  
Monsieur Léon se déplace 0472/649.442 [www.les-nettoyeurs.be](http://www.les-nettoyeurs.be)  
PC ou MAC



Carine Messens  
Chemin de Wavre 22  
1470 Bousval  
010/61.19.27  
0475/33.11.81  
**L'essentielle**  
Institut de beauté et pédicurie médicale



## Les rendez-vous des seniors



Dans le cadre de ses activités, la Commission «Seniors» et l'échevinat du 3<sup>e</sup> âge proposent aux seniors toute une série d'activités. Pour y participer? Avoir 50 ans ou plus et vous y inscrire selon les modalités que vous trouverez ci-après.

### Les Enfants de Chœur débarquent à Genappe!

Ils arrivent, le 18 avril 2017, pour l'enregistrement en public de leur émission radio humoristique diffusée par Vivacité le dimanche matin.

Tous les «Les Enfants de Chœur» se retrouvent en public quelque part en Wallonie ou à Bruxelles avec un invité connu.

Cette joyeuse équipe, composée de Christophe Bourdon, James

Deano, Kody et Dominique Watrin enchante les matinées dominicales sous la houlette de Jean-Jacques Brunin.

L'humour qu'ils pratiquent est à la fois grinçant, intelligent, un rien potache, parfois ravageur, mais toujours populaire.

Nous vous donnons rendez-vous pour l'enregistrement, non pas de une mais, de deux émissions dans notre salle polyvalente, Espace 2000, n° 2A à 1470 Genappe. Pour l'occasion, nous accueillerons deux invités connus et la joyeuse bande des chroniqueurs.

Début des enregistrements à 19h30 précises, ouverture des portes à 18h45. Entrée et parking par la rue Louis Taburiaux.

Le nombre de places étant limité les réservations sont indispensables.

### Inscriptions

Tarif par personne: 10€ à verser sur le compte BE 90 0910 0014 5832 avant le 10 avril 2017 (en communication: EC nom et prénom).

Veillez mentionner le nombre de places souhaitées ainsi que vos coordonnées complètes (Nom, prénom, adresse et téléphone). Le paiement vaut réservation.

nicole.couronne@genappe.be  
Inscription sur [www.genappe.be](http://www.genappe.be) > Accès direct > Inscriptions Seniors.  
Ou à partir du 2 mars au Bureau de l'Echevin Hector Tubiermont tous les jeudis de 17h30 à 19h.

## Eduquer les enfants sans y laisser toute son énergie

Une conférence de Karine Trudel coach parental québécoise.

L'AFPS et la Ville de Genappe, dans le cadre de l'axe santé (PCS), ont le plaisir de vous proposer une conférence animée par Karine Trudel.

Spécialisée en développement de l'intelligence émotionnelle, elle vous partagera ses connaissances sur la cause des émotions des enfants et leur processus réactionnel. Elle mettra en lumière ce qui nuit à la communication et aux changements comportementaux. Finalement, elle vous donnera les clés pour mieux comprendre et aider les enfants à s'épanouir et mieux gérer les crises.

### Informations et inscriptions

Date et heure: Mercredi 22 mars 2017 à 20h. Les portes ouvrent à 19h30. Lieu: Hôtel de Ville - Espace 2000, 3 - 1470 Genappe PAF: 9 euros et 13 euros/couple en prévente.

10 euros et 15 euros/couple sur place.

Date limite d'inscription en prévente: Vous avez jusqu'au mercredi 15 mars 2017 pour vous assurer d'une place à la conférence.

### Comment vous inscrire?

En envoyant un mail à: [afpsbelgique@gmail.com](mailto:afpsbelgique@gmail.com) et en faisant votre virement sur le compte de l'AFPS: BE23 1030 3344 7991. C'est celui-ci qui valide votre inscription.



## Un voyage Sucré - Salé



Le 9 mai 2017 la Commission des seniors vous propose un voyage gastronomique en car au prix de 39€ par personne.

Embarquement aux points de ralliement suivants:

- 7h40: Houtain-le-Val (Place)
- 7h45: Loupoigne (carrefour route d'Houtain)
- 7h55: Baisy-Thy (Place d'Hattain)
- 8h00: Bousval (Salle G. Gossiaux)
- 8h05: Ways (Ecole communale)
- 8h10: Genappe centre (Rue de Ways arrêt de bus côté Place)
- 8h15: Vieux-Genappe (Place Mercurey)

### Programme

9h30: Arrivée à Anthée à la Gourmandise «Les Lutins» - Le maître des lieux vous fera découvrir la fabrication de crèmes glacées au lait de ferme, sorbets, parfaits glacés. L'assortiment de glaces est composé de plus de 100 parfums, dont la glace vanille nommée au Coq de Cristal. Dégustation

12h00: Repas à la Moutarderie Bister «l'Impériale»

Menu: salade frisée aux lardons, croûtons et crème allégée au vinaigre de framboise - Pain de viande de veau et porc, sauce à

la moutarde l'Impériale, pommes de terre rissolées, carottes confites et tomate chaude en persillade - Charlotte aux framboises sur coulis de fruits rouges + 1 boisson (soft ou bière ou vin).

16h30: Découverte de l'histoire, la culture et l'architecture de l'Abbaye bénédictine de Maredsous, fondée en 1872. un guide vous accompagnera jusqu'à l'église, la bibliothèque, le cimetière. Informations sur les produits de l'Abbaye et dégustation

18h00: Temps libre à l'Abbaye.

19h00: Départ pour Genappe

20h10: Retour à Genappe



Inscription (Talon à renvoyer avant le 28 avril 2017)

Nom ..... Prénom .....

Adresse.....

Code Postal ..... Localité.....Tél. ....

Lieu d'embarquement: ..... Nombre de personnes.....

Je participe au voyage «Sucré - Salé» le 9 mai 2017 et je m'engage à payer la somme de .....X 39€ en espèces à l'inscription auprès de Madame Nicole Couronné tél. 067/79.42.01, du lundi au vendredi de 10h à 11h et le jeudi de 16h30 à 19h30. Le paiement tient lieu de réservation. En cas de désistement, la somme versée ne sera pas remboursée.

## Gardes médicales

Du changement dans les rôles de gardes des médecins généralistes, un seul numéro de téléphone: 02/38.50.500.



## STOCK AMERICAIN

Van Ryckel Harry - Baisy-Thy



**A VOTRE SERVICE DEPUIS 50 ANS**

108, rue Dernier Patard  
1470 Baisy-Thy - 067/56.18.34  
Facebook: Stock Américain Harry  
Web: [www.stockamericain-harry.com](http://www.stockamericain-harry.com)  
Email: [stock.americain.harry@gmail.com](mailto:stock.americain.harry@gmail.com)



**Certificat PEB  
Thermographie  
Audit énergétique**

**Tel : 0477 578 325  
[alban.defalque@scarlet.be](mailto:alban.defalque@scarlet.be)**





## Principales décisions

CONSEIL COMMUNAL DU 21 FÉVRIER 2017

### Affaires générales

- Approbation des montants de la participation aux frais d'activités organisées par la Commission seniors.

### Energie

- Prise de connaissance du rapport annuel du conseiller énergie année 2016 qui sera transmis à la Région wallonne afin de libérer les subsides.
- Approbation du règlement et du formulaire 2017 relatif à la demande de Primes communales de 100€ pour l'achat d'un vélo électrique. Cette prime venant en complément de la prime de la Province du Brabant wallon.

### Environnement

- Approbation du Programme Communal de Développement Rural (PCDR) qui synthétise les résultats de toutes les réunions d'information, de consultation,

de groupes de travail et de la Commission locale de développement rural. Il présente les axes de développement de la Commune pour les 10 prochaines années ainsi que les projets ou actions à mettre en œuvre. Ce plan fera l'objet d'un article dans une prochaine édition du bulletin communal.

### Secrétariat communal

- Désignation de Martine Bultot, en tant que membre effectif du Conseil de l'Action Sociale en remplacement de M. Raphaël De Plaen, démissionnaire.

### Travaux

- Admission de la dépense relative au raccordement eau et électricité des modules vestiaires du FC Houtain pour un montant global de 2.061€.
- Approbation des conditions et du mode de passation de mar-

chés pour le remplacement des châssis de l'école maternelle de Bousval au montant estimé de 40.425€ (dont 70% devraient être subsidié par la Communauté française) et pour l'acquisition d'un bras de fauche pour le tracteur du service travaux pour un montant estimé de 72.000€.

- Déclassement d'anciens véhicules qui ne sont plus en état de fonctionner et acquisition de divers véhicules pour un montant estimé de 93.880€.
- Admission de la dépense relative à la démolition d'une maison située Grand'Route à Ways, pour raison de sécurité publique suite à un incendie, pour un montant de 46.401€.

### Urbanisme

- Approbation du rapport annuel 2016 relatif à la subvention pour le Conseiller en Aménagement du territoire.

## Collège communal



**Gérard Couronné** - Bourgmestre  
Police - Etat civil - Personnel - Finances - Sécurité routière - Information et Communication - Citoyenneté - Relations publiques - Laïcité Cultes - Mobilité GAL.  
Permanences à l'Hôtel de Ville, le jeudi de 16h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h ou sur rendez-vous: 067/79.42.48 - 067/79.42.02 - 0475/42.70.17 gerard.couronne@genappe.be



**Hector Tubiermont** - Échevin  
Sports - Gestion des installations sportives et infrastructures de quartier - Festivité et gestion du matériel - ASBL des salles communales - Seniors - Associations patriotiques - Bien-être animal  
Permanences: le jeudi de 18h30 à 19h30 à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous: 067/79.42.03 - 0475/82.05.23 hector.tubiermont@genappe.be



**Carine Messens** - Échevine  
Urbanisme - Aménagement du territoire - Rénovation urbaine - Revitalisation - Commerce - Economie  
Permanences: le jeudi de 16h à 19h à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous: 067/79.42.04 - 0474/97.63.43 carine.messens@genappe.be



**Stéphanie Bury** - Échevine  
Enseignement - Accueil extrascolaire (ATL) - Place aux enfants - Plaines de vacances - Tourisme - Jumelage Agriculture - Petite enfance - Egalité des Chances - Santé.  
Permanences: le jeudi 15h30 - 17h30 à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous: 067/79.42.06 - 0477/46.72.14 stephanie.bury@genappe.be



**Christophe Hayet** - Échevin  
Travaux (Bâtiments communaux et Espaces Verts) - Développement durable - Energie - PCDR Environnement et politique des déchets - Emploi - Gestion des cours d'eau - Dossiers inondations.  
Permanences à l'Hôtel de Ville: le jeudi de 17h à 18h ou sur rendez-vous: 067/79.42.05 - 0470/64.02.21 christophe.hayet@genappe.be



**Rembert Vandamme** - Échevin  
Travaux publics (Voiries et Egouttage) - Régie (IECBW-ORES) - Service d'hiver (épandage) - Propreté publique - Entretien des cimetières - Atelier de ferronnerie - Charroi communal.  
rembert.vandamme@genappe.be



**Vincent Girboux** - Président du CPAS  
En charge des matières communales suivantes: Culture - Bibliothèque - Académie - CEC (Centre d'expression artistique) - Jeunesse - Famille et les NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication) - Plan de cohésion sociale (PCS) - Logement publics.  
Permanences: au CPAS, sur rendez-vous au 067/64.54.50, le jeudi de 14h à 16h  
À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h à 18h30  
067/64.54.50 - 0473/88.11.90  
vincent.girboux@genappe.be



TRAVAUX – Christophe Hayet, Rembert Van Damme, Echevins

## Les brèves du service Travaux

### Réfection de trottoirs suite aux inondations de juin 2016

Suite aux dégâts causés par les inondations de juin 2016, un marché de travaux a été attribué aux entreprises Cooremans de Tilly pour la rénovation des trottoirs de la chaussée de Nivelles à Fonteny pour un montant de 62.764€. Le chantier a débuté le 6 mars 2017.

Les travaux consistent à démonter la structure en place, à réaliser une nouvelle fondation en béton maigre et à poser de nouveaux pavés en béton. Et ce, le long des numéros impairs des habitations, entre les croisements avec le chemin de la Cense Brûlée et avec la rue de la Chiffane. Soit, approximativement du numéro 227 au numéro 277.

Les trottoirs du côté des numéros pairs de la chaussée de Nivelles, toujours entre ces deux croisements, chaussée de Nivelles avec le chemin de la Cense Brûlée et avec la rue de la Chiffane, seront quant eux réalisés par les entreprises GES-ROUTES SA désignée par le Service public de Wallonie gestionnaire de cette partie de voirie.

Ces trottoirs seront donc rénovés en deux temps, d'abord les travaux du côté impair de la chaussée de Nivelles, s'en suivront certainement début du mois d'avril, les travaux du côté pair de la même chaussée.

Une partie des trottoirs rue de la Chiffane, face au n° 1, seront également rénovés avec un revêtement hydrocarboné.

### Travaux de lutte contre les inondations Chemin de la Cense Brûlée à Vieux-Genappe

Une fois les travaux de rénovation des trottoirs de la chaussée de Nivelles terminés, les entreprises Cooremans entameront une partie des trottoirs du chemin de la Cense Brûlée.

Ce marché de travaux, attribué pour un montant de 87.038€, vise trois objectifs principaux:

Depuis la chaussée de Nivelles jusqu'au n°6, l'entreprise procédera au démontage du trottoir existant pour le rénover entièrement et le munir d'une saillie en limite de propriété du domaine public. Cette saillie permettra de canaliser les eaux de ruissellement et de protéger les fonds de jardin des habitations. Ce nouveau trottoir, en béton coulé sur place et teinté dans la masse, sera continué du n°6 au Ravel tout proche afin de permettre une liaison piétonne et douce entre la chaussée de Nivelles et le Ravel.

Enfin, les pavés de trottoirs, déchaussés suite aux inondations, sur la gauche en montant le chemin de la Cense Brûlée, seront rempla-

cés par des pavés de béton de teinte rustique.

### Travaux de la Motte, vers la fin du chantier en phase 1

Les travaux de corrections de certains tronçons d'égouttage réalisés par l'entreprise Sodraep sont terminés depuis la fin janvier 2017, aux frais de ladite société.

En fonction des conditions clima-

tiques, contraignantes pour la pose des revêtements hydrocarbonés, le chantier devrait toucher à sa fin d'ici peu. La signalisation sera également remise en place. Une campagne de carottages sur les éléments terminés (filets d'eau, trottoirs, fondations, revêtements...) a déjà eu lieu pour vérifier toutes les épaisseurs des matériaux, la résistance, la composition, les taux de

compactages et d'autres paramètres encore.

La phase 2 des travaux d'égouttage et de voiries commencera prochainement. Le chantier sera installé sur la drève de la Motte et la rue de Limaige à partir du 18 avril. Il devrait se terminer fin juin. Ensuite, la rue des Daguets sera entamée à partir du 1<sup>er</sup> août. Le chantier sera terminé fin novembre.



ENERGIE – Christophe Hayet, Echevin

## Primes énergétiques, vers un Plan d'Action en Energie Durable



La ville de Genappe s'est engagée dans l'élaboration d'un PAED (Plan d'Action en Energie Durable). Ce plan sera présenté au Conseil Communal de mai 2017. De nouvelles primes inciteront les citoyens à réduire leur émission de gaz à effet de serre.

Dès que le PAED sera approuvé par le Conseil communal, ses orientations permettront d'initier de nouvelles primes selon trois axes stratégiques: Améliorer l'efficacité énergétique du bâti et réduire les consommations d'énergie primaire. Augmenter la quote-part de production d'énergie renouvelable sur

le territoire. Réduire les émissions de gaz à effet de serre dans le secteur du transport.

En 2016, la ville octroyait une prime de 100€ pour la réalisation d'un audit énergétique et une prime équivalente à l'acquisition d'un vélo électrique. Pendant une phase transitoire de 4 mois, il a été décidé de suspendre provisoirement la prime sur l'audit énergétique et de prolonger sa politique initiée depuis 2015 en continuant l'octroi d'une prime de 100€ sur l'acquisition d'un vélo électrique.

Cette prime «vélo» de 100€ vient en supplément de la prime provin-

ciale, fixée quant à elle à 20% du montant de la facture avec un plafond de 200€ par vélo ou kit acheté par le demandeur. Le formulaire de demande de prime vélo ainsi que le règlement communal sont téléchargeables sur le site de Genappe. D'autre part, les 4 annexes citées dans le formulaire de demande doivent être transmises à la ville pour que le dossier soit considéré comme recevable.

N'hésitez pas à suivre nos informations sur notre site [www.genappe.be](http://www.genappe.be) ou à contacter notre Conseiller énergie au 067/79.42.79

POLICE – Gérard Couronné, Bougmestre



## Les Enfants, la Police a besoin de vous!

Envoyez-nous vos plus beaux dessins sur le thème «Police», ils serviront de décoration lors de notre journée «portes ouvertes» du 13 mai 2017.

Le jour de nos portes ouvertes (13/05/2017), nous aimerions faire profiter nos visiteurs du talent des enfants de Genappe. Enseignants, parents, moniteurs, éducateurs, demandez à vos bambins de réaliser leur plus beau dessin sur le thème

«Police». Tous les dessins seront acceptés. Seule condition: les enfants doivent signer (prénom ou pseudonyme) leur chef d'œuvre. Aucune limite d'âge n'est fixée.

Nous en appelons à leur créativité. Ceci n'est pas un concours: Il n'y a ni compétition, ni cadeau à la clé. Nous voulons juste mettre les enfants à l'honneur. Attention, afin de nous permettre de décorer les

murs des commissariats avant les portes ouvertes, nous demandons aux enfants de nous envoyer leurs créations pour le dimanche 7 mai au plus tard. Pour ce faire, plusieurs possibilités s'offrent à vous: en main propre à votre agent de quartier, par courrier postal (BSC - 71, chaussée de Charleroi - 1400 Nivelles), ou aux accueils des commissariats de Nivelles et de Genappe.



Police

Portes  
ouvertes

Zone de Police  
Nivelles-Genappe

13.05.2017

Gilson André SA

Toutes assurances – Toutes compagnies

Placements

Rue de Ways, 51 - 1470 Genappe  
Tél.: 067/79.46.46

E-mail: [assurances.gilson@portima.be](mailto:assurances.gilson@portima.be)

[www.assurancesgilson.be](http://www.assurancesgilson.be)

N° FSMA 14169 A





## Des avancées dans la lutte contre les inondations

Depuis les inondations de juin dernier, nous avons consacré du budget et de nombreuses heures de travail en rencontres, visites de terrain et négociations avec les différents gestionnaires de cours d'eau et divers partenaires, pour la lutte contre ce genre de catastrophe. Dernièrement, des éléments concrets et plus visibles ont été mis en œuvre: Au niveau des cours d'eau, la province du Brabant Wallon a procédé en février au curage du Ry de Fonteny, affluent de la Dyle, dans son tronçon compris entre la Chaussée de Nivelles et la confluence avec la Dyle, sur le site de l'ancienne sucrerie. La Dyle a également été curée dans son tronçon compris entre la Place de Nicolay à Loupoigne et la rue Nicolas Lebrun à Genappe. Cela fait plusieurs années que ni l'un ni l'autre n'avaient plus été entretenus.

En ce qui concerne les bassins d'orage de la Province, notre service environnement a rencontré la Cellule d'étude de la Province en charge des zones d'immersion temporaire et d'extension de crue dans le but de demander une étude préalable de pertinence de certains ouvrages en bordure de cours d'eau tels que la Cola ou la Dyle. Nous attendons donc les résultats de cette analyse préalable à tout autre. Au lendemain des inondations, le Conseil communal décidait d'inscrire des budgets complémentaires en vue de procéder à des travaux de lutte contre les inondations. Les travaux ont débuté en février et le marché prévoit le curage, l'entretien et création de redents dans les fossés, le placement de fascines, le renforcement de talus, le curage de bassin d'orage et de leur exutoire, la réparation de petits ouvrages dégradés par les inonda-

tions... Le montant de ces travaux est estimé à 130.000€.

La première zone d'immersion temporaire planifiée à la suite des inondations de 2014 a vu le jour à l'arrière de la Place d'Hattain à Baisy-Thy. Après avoir mené les négociations menant à l'acquisition de la parcelle, lancé le marché de travaux et obtenu le permis de bâtir, les travaux ont pu commencer en février. Les déblais et remblais ont permis la création d'une zone d'immersion temporaire dont le volume utile de rétention est de 691m<sup>3</sup> permettant de contenir une pluie exceptionnelle de plus de 40 ans.

La prochaine zone d'immersion réalisée sera sans doute celle du Baty des Flamandes à Glabais. Nous poursuivons les démarches administratives relatives à l'acquisition de la parcelle. La demande de permis de bâtir a été introduite et le marché de travaux lancé.

## De la biodiversité au jardin comme ailleurs (2)

Dans notre précédente édition, nous vous présentions nos jardins comme des écosystèmes dans lesquels peut se développer la biodiversité.

Pour favoriser la biodiversité, il faut bien sûr renoncer à utiliser des produits chimiques au jardin (tous pesticides, anti-limaces...). Veiller à supprimer toutes espèces végétales invasives telles que berce du Caucase, renouée du Japon, balsamine de l'Himalaya, mais aussi le fameux buddlea (les «arbres à papillons») qui captent les insectes au détriment des plantes indigènes qui ne sont plus butinées et finissent par décliner, d'autant que les buddleas ne nourrissent pas les chenilles, ce qui provoque le déclin des papillons.

Pensez aussi à mettre en place un carré de framboisiers, de groseilliers, de ronces, d'orties, des massifs de fleurs, lavandes... n'hésitez pas à planter toutes les essences végétales indigènes florifères et fructifères telles qu'aubépine, sureau, troène, sorbier, noisetier, cornouiller, bourdaine, viorne, fusain... Ce sont de merveilleux garde-manger pour les oiseaux et des insectes. Plantez et laissez vieillir des arbres, notamment fruitiers hautes tiges, jusqu'à bois morts, car les insectes saproxylophages, qui mangent le bois mort, sont importants dans un écosystème.

Renoncez aussi à la taille régulière et systématique de vos haies, surtout en période de nidification

des oiseaux, mais faites des tailles tournantes en accumulant les branches et produits de tailles en tas, mise en andains comme refuges pour les animaux. Oubliez la tonte totale des pelouses, y compris sous les arbustes, car c'est là que les batraciens et petits mammifères se réfugient. Au contraire, laissez une partie des surfaces enherbées qui ne sera fauchée qu'une fois par an, après la floraison des plantes, et faites une petite meule de foin un refuge idéal pour la nidification et/ou d'hibernation des hérissons. Pensez aussi à semer des plantes annuelles florifères sur des portions de terrains fraisés éventuellement en rotation triennale. Les butineurs apprécieront! Vous pourriez aussi installer une mare sans apport de végétation aquatique, et sans poisson exotique. Les libellules, tritons... en veillant à ce que les bords permettent la sortie des animaux, ils vous en seront reconnaissants.

Renoncez à mettre des éclairages pour éclairer autre chose que vos terrasses et aire de manœuvre (les chauves-souris ne s'en trouveront que plus à l'aise!). Réalisez des tas de bois, murets de pierres sèches, composts, abris à hérissons et autres petits mammifères, nichoirs à oiseaux, nichoirs à insectes...

Sachez également que la Ville de Genappe envisage d'aménager des sites favorables à la biodiversité c'est le cas des cimetières). Information en partenariat avec Natagora Genappe



## Visites guidées de la réserve naturelle de Genappe

A vos agendas! Du moins si vous êtes intéressé par une visite des bassins de décantation de l'ancienne sucrerie. Cette réserve naturelle domaniale de 77 ha est gérée par le département de la nature et des forêts (DNF) de la Région wallonne. Elle n'est actuellement accessible que lors de balades guidées par un ornithologue.

Le site est, en effet, surtout reconnu pour sa richesse en espèces d'oiseaux. Les milieux variés: plans

d'eau, vasières, bois, ..., permettent d'accueillir à l'année ou en migration près de 200 espèces d'oiseaux différentes.

### Dates

Les dimanches suivants à 9 h:  
19 mars et 26 mars  
9 avril, 23 avril et 30 avril  
7 mai, 14 mai et 21 mai

### Consignes

Porter des vêtements sombres

adaptés à la météo. Bottes ou chaussures de marche.  
Chiens non admis.  
Pas praticable pour poussettes.  
Prenez vos jumelles si vous en avez.

### Réservation obligatoire

Service environnement  
Aude Roland : 067/79.42.72  
aude.roland@genappe.be  
Ces visites sont co-organisées par la Ville de Genappe, Environnement-Dyle et le DNF.

## Enquête publique sur la réduction des pesticides

Votre avis nous intéresse!

Une enquête publique sur le Projet de Programme 2018-2022 du Plan d'Action National de Réduction des Pesticides (NAPAN) se déroule du 09 février 2017 au 10 avril 2017.

Vous êtes invités à donner votre avis sur les actions wallonnes et communes proposées pour parvenir à une utilisation des pesticides compatible avec le développement durable.

Les documents sont consultables via le site internet <http://www.NAPAN18-22.be> ainsi qu'à l'Administration communale - Service Environnement et Mobilité sur rendez-vous.

Veillez contacter Aude Roland au 067/79.42.72 ou par mail à [aude.roland@genappe.be](mailto:aude.roland@genappe.be)

Les réclamations et observations écrites sont à adresser:

- au Dr Ir Vincent Van Bol, Coordinateur du Plan Fédéral de Réduction des Pesticides, Bureau 7D227, SPF SPSCAE, Place Victor Horta 40/10 à 1060 SAINT-GILLES ou par mail à l'adresse suivante: [NAPAN@health.fgov.be](mailto:NAPAN@health.fgov.be), et ce pour le 10 avril 2017 au plus tard.
- à l'Administration communale - service Environnement - Mobilité durant toute la durée de l'enquête publique.



## INFO-SERVICE

### Reprise des permanences de l'ONP et INASTI

Pour rencontrer au mieux les besoins des citoyens, l'Office National des Pensions organise à nouveau une permanence à l'Hôtel de Ville.

Elle se tiendra, tous les premiers mercredis du mois, au rez-de-chaussée, de 13 h à 15 h à l'attention des salariés.

L'INASTI s'aligne sur les jours et heures de présence de l'ONP pour recevoir les indépendants dans un

autre local, situé également au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville

### Déclaration fiscale

Le 6 juin 2017, deux collaborateurs du Service public fédéral Finances seront à votre disposition pour vous aider à compléter et pour réceptionner votre déclaration fiscale.

Cette séance se déroulera au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville, Espace 2000, 3 - 1470 Genappe.

Mardi 6 juin 2017 de 9h à 12h et de 13h à 16h.

### Urbanisme: fermeture du service

Les 13 et 20 mars, ainsi que le 24 avril 2017, le Service Urbanisme sera fermé, en raison de formations dispensées dans le cadre de l'application prochaine du Code de développement territorial (Codt).

Il n'y aura pas de permanence téléphonique.



## Etat civil

### Naissances

BEN EL MOSTAPHA Ibrahim de Bousval

CLOUET Charles de Ways

DEHENEFFE Olivia de Baisy-Thy

DONCQ Marius de Loupoigne

DRIEN Romane de Houtain-le-Val

GIGOT Madeleine de Loupoigne

GILLES Khelia de Genappe

LAMBERTY COLLEAUX Mahé de Baisy-Thy

LEFORT Léandre de Baisy-Thy

MAYNE Célia de Baisy-Thy

MAYNE Ophélie de Baisy-Thy

MORAN DEBRAINE Manuel de Genappe

PETRY Florian de Bousval

REMY Augustin de Loupoigne

STEEN Wannes de Houtain-le-Val

THEYS Inès de Baisy-Thy

VANDEBORGHT Arthur de Vieux-Genappe

VANDEVELDE Léa de Bousval

VAN MAELE Margaux de Bousval

VERDEBOUT Noah de Vieux-Genappe

### Mariages

FORTUNATI Mario et FORTUNATI PARTINICO, née PARTINICO Rosa de Genappe

### Décès

ALEXANDRE Jacques de Baisy-Thy (1930)

BRICHART Franz de Vieux-Genappe (1924)

CHAPELAIN Pierre de Baisy-Thy (1925)

COLIGNON Paul de Loupoigne (1937)

DRUEZ Marie de Loupoigne (1941)

GODFROID Roger de Genappe (1943)

GOSSIAUX André de Vieux-Genappe (1949)

JANDRAIN Fernande de Genappe (1934)

JANSSENS Largo de Baisy-Thy (2016)

JAUNIAU Rosée de Houtain-le-Val (1934)

MASSON André de Bousval (1935)

PAGE René de Vieux-Genappe (1945)

STEEVENS Julia de Genappe (1931)

VANDAMME André de Genappe (1929)

VANSWEEVELT Marie de Vieux-Genappe (1923)

VERMOTE Bernard de Bousval (1930)

WAEM Nicole de Vieux-Genappe (1945)

## 50, 60 et 65 années de mariage

Chaque année, la ville organise une réception en l'honneur des couples qui fêtent leurs noces de Brillant, de Diamant et d'Or. Ils seront reçus le 19 mars 2017 dès 11h30 à l'Espace 2000. Les couples qui ne pourront y participer seront fêtés à leur domicile.

### Noces de Brillant 65 ans

Raymond VERFAILLE et Rolande QUIVRON de Houtain-le-Val

Albert LECLERCQ et Armande DELSAUX de Baisy-Thy

Jacques MEEUS et Sabine WATERKEYN de Bousval

Jean MINNE et Maria APOSTEL de Genappe

Jean CLAES et Anna THIEBAUT de Genappe

### Noces de Diamant 60 ans

Georges VANDERLINCK et Godelieve GERMONPRE de Vieux-Genappe

Yvon SIMON et Colette MATHY de Bousval

Michel FELLER et Jeannine BASTOGNE de Bousval

Bernard KLAINER et Jacqueline HAYOT de Loupoigne

Charles ZIMMERMANN et Eliane LEBLON de Vieux-Genappe

Frans GOOR-LINGELET et Jacqueline VERMAELEN de Glabais

Robert DELPORTE et Alice JADIN de Ways

Alphonse MODAVE et Pierrette SNAPPE de Bousval

Jean VAN THIELEN et Nicole CHARLIER de Bousval

Jean GILOT et Marie-Louise HERENT de Vieux-Genappe

Raymond SCHAUWERS et Marie-Louise DEWIGNE de Bousval

François REMIOT et Eugénie QUORIN de Glabais

Maurice TUMERELLE et Arlette STEEMAN de Baisy-Thy

Joseph VAN ASTEN et Armide WETS de Vieux-Genappe

Marc BLARET et Jacqueline FOSSET de Bousval

Paul HADERMANN et Lydie MISGUICH de Bousval

### Noces d'Or 50 ans

Jean NAVEAU et Fabienne BELVAUX de Loupoigne

Daniel VAN DAMME et Lucienne FAUCONNIER de Bousval

Daniel DE BRAEKELEER et Jacqueline SIMON de Bousval

Alain FERON et Marie GOOSSENS de Ways

Michel CUYPERS et Marthe DETHIER de Bousval

Jean-Marie PELERIAUX et Denise DUBESSAY de Ways

Daniel COLMANT et Irène POUSET de Bousval

Willy DELME et Christiane MARKWITZ de Baisy-Thy

Roger PETIT et Liliane THOMAS de Bousval

Bernard GERICKE d'HERWYNEN et Geneviève de POTESTA WALEFFE de Bousval

Giovanni FURRIOLU et Silva PAULUZZI de Baisy-Thy

René HARPIGNY et Lucienne DRUET de Baisy-Thy

Marcel RANDOUX et Lydia FLORIOT de Loupoigne

Guy ROBERT et Christiane GILLES de Loupoigne

Michel SCOHER et Danièle RAYMAEKERS de Loupoigne

Christian MAYNE et Arlette NUYTTEN de Baisy-Thy

Jacques PEUVOT et Claudie BOREL de Baisy-Thy

Jean DEMEESTER et Josiane BOUILLE de Houtain-le-Val

Michel GILBERT et Mireille FIEVEZ de Genappe

Michel FRANCHE et Viviane VILET de Vieux-Genappe

Serge HENDRICKX et Brigitte MARTIN de Vieux-Genappe

Charles BRUNSON et Rolande TYDGADT de Bousval

Marcel ARNOULD et Monique SYOEN de Bousval

Claude LEGRAND et Yvette POERAERTS de Loupoigne

Pierre DUEZ et Nicole VIELVOYE de Loupoigne

Jacques SPREUTELS et Christiane ARON de Bousval

Florent PATTE et Suzanne CEUPPENS de Houtain-le-Val

Marius ADDED et Paula BUELENS de Bousval

**Banque & assurances**  
S.A. Hoyois Baudouin



20 rue de Charleroi - 1470 Genappe  
Tél.: 067/77.13.88 - Fax: 067/79.01.51

**NOUVEAU**

**CENTRE FUNERAIRE SNEESSENS**

(Entrée par le parking Beghin)

**Rue de Bruxelles, 18 à 1470 Genappe**

Toutes régions - Jour et Nuit

Salle de réception (120 pers.) - Grand parking

Déposez vos condoléances sur [www.lesfunerailles.be](http://www.lesfunerailles.be)

**Tél : 067/79.13.03**

## Toujours plus d'enfants scolarisés dans nos écoles

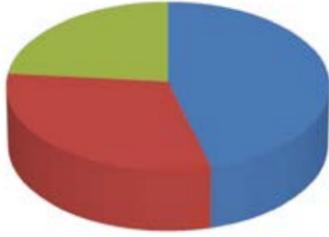
1840 enfants en âge scolaire résident dans les 8 villages l'entité.

1400 écoliers fréquentent chaque jour les écoles de Genappe, tous réseaux confondus.

Voilà qui témoigne de la bonne santé de l'enseignement fondamental à Genappe et plus spécifiquement de l'enseignement communal. L'enseignement communal, 6 écoles de proximité, 6 équipes éducatives dynamiques, 3 directions, 19 institutrices maternelles, 36 instituteurs primaires toute matière confondue,

23 accueillant(e)s extrascolaires. Nos écoles ont deux caractéristiques essentielles voulues par

**Enfants en âge scolaire à Genappe**



● Ecoles communales 46%  
● Ecoles libres 31%  
● Autres (écoles hors entité, école à la maison...) 23%

la Ville et qui font leur spécificité : proximité et taille « humaine ». Disséminées sur tout le territoire communal, nos écoles sont créatrices de liens entre enfants mais aussi entre parents habitant un même quartier. Nos écoles se caractérisent également par leur côté familial : les enfants y bénéficient d'un encadrement personnalisé propice à un développement harmonieux et à un apprentissage efficace. Diversifiées quant aux projets proposés, elles poursuivent cependant toutes les mêmes objectifs : assurer, à chaque enfant, une solide formation de base et l'aider à devenir un citoyen épanoui et responsable.



### Bientôt les fancy-fair

Il va falloir trouver des collants vert pomme ou des T-shirts jaune canari, ou encore confectionner un déguisement de souris ou de fleur... Il faudra aussi inviter les grands-parents, parrain et marraine à la fête. Quelle fierté de voir nos enfants grimper sur les planches. Ils vont être les plus beaux de tous, c'est certain. Voici revenue la période des fancy-fair dans nos écoles communales.

#### A vos agendas!

- Le 6 mai à Bousval,
- Le 13 mai à Ways,
- Le 20 mai à Houtain-Le-Val,
- Le 27 mai à Baisy-Thy,
- Le 3 juin à Loupigne et
- Le 10 juin à Vieux-Genappe.

#### Les TIC pour une école numérique en action

Les technologies numériques au service des apprentissages. C'est l'objectif des enseignants et de la directrice des écoles communales de Bousval, Loupigne et Ways qui ont décidé de participer à l'appel à projets «Ecole numérique en action» soutenu par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Ce projet intègre des outils numériques dans les activités pédagogiques menées avec les élèves et développe des compétences, telles que la créativité, l'esprit critique et l'inventivité. Ce projet entraînera bien évidemment l'acquisition de tablettes numériques, de vidéoprojecteurs ainsi qu'un temps de formation pour les enseignants, responsables de projet, dans chaque implantation.

Serons-nous sélectionnés ? Réponse en avril

## Plaine de vacances



#### Plus qu'un job pour les vacances!

La Ville recrute des animateurs de plaine de vacances pour les périodes du 3 au 14 avril 2017 et du 3 juillet au 11 août 2017.

Si tu aimes animer un groupe d'enfants, que tu as une belle imagination et une formation en animation, envoie ta candidature au Collège Communal, Espace 2000, n° 3 à 1470 Genappe.

Pour devenir animateur de plaine de vacances à Genappe, il faut être titulaire d'un brevet d'animateur de Centres de Vacances ou être en cours de formation, ou être porteur d'un diplôme ou certificat de fin d'études à orientation sociale ou pédagogique.

Pour un animateur breveté ou assimilé, le barème est de 60€/jour.

Pour un animateur en formation, il est de 50€/jour.

#### La plaine de printemps est annoncée...

Que la fête commence et que les rêves continuent... du 3 au 14 avril 2017 les animateurs de la plaine de vacances communale attendent les enfants âgés de 2,5 à 12 ans, dans les locaux de l'école communale de Ways - Grand'Route, 85 - 1474 Ways.

L'inscription est validée par la remise du formulaire d'inscription complété et le paiement anticipatif (uniquement en liquide) le samedi 11 mars de 10h à 12h, salle du Collège communal, le jeudi 16 mars de 16h à 18h30 dans la salle du Conseil communal.

#### Les tarifs

- 1<sup>er</sup> enfant : 30€/semaine.
- 2<sup>e</sup> enfant de la même famille : 25€/semaine.
- 3<sup>e</sup> enfant de la même famille et suivants : 20€/semaine.

A ces montants peuvent s'ajouter les montants relatifs à l'accueil avant et/ou après le temps de plaine ou le transport des enfants.

Les formulaires d'inscriptions sont disponibles dans les écoles, à l'accueil de l'hôtel de Ville ou sur le site [www.genappe.be](http://www.genappe.be)

#### Renseignements

Stéphanie Bury, Echevine : 0477/46.72.14  
Chantal Sablon - Service Affaires Générales : 067/79.42.44  
[chantal.sablon@genappe.be](mailto:chantal.sablon@genappe.be)

## Le Conseil Communal des Enfants

#### En 2017, on travaille sur la sécurité routière!

Comme annoncé en début d'année, les petits conseillers ont choisi de mener des actions concernant la sécurité routière aux abords des écoles!

C'est autour de plusieurs discussions qu'il est apparu que les enfants sont sensiblement touchés par cette cause, faisant partie prenante de leur quotidien. Par exemple, l'un d'eux a des difficultés à rentrer chez

lui en sécurité tant il doit se faufiler entre les voitures, un autre, quant à lui, n'ose pas prendre le vélo de peur d'être renversé, au vu de la vitesse des automobilistes.

C'est pourquoi nos petits conseillers ont décidé de travailler principalement sur le non-respect de la vitesse de 30km/h dans la zone ainsi que le parcage, les voitures s'arrêtant à divers endroits pour déposer les enfants.

Pour ce faire, ils ont entrepris

d'interpeller la police de la Ville de Genappe, afin de pouvoir co-construire un projet sensibilisant les conducteurs. Les policiers ont pris le temps d'écouter, de répondre aux interpellations et ont décidé d'accompagner les enfants dans le projet tout au long de l'année à venir!

Rappelons que ce projet est développé par l'échevine de l'Enseignement, Madame Bury, en collaboration avec l'AMO Tempo et le Creccide.



## Recrutement de jobistes

#### Un été solidaire

La Ville recrute des étudiants jobistes pour la période des vacances d'été, de juillet et/ou août.

Dans le cadre du projet «Eté solidaire, je suis partenaire» bénéficiant du soutien de la Région Wallonne. Ces jeunes, de plus de 15 ans, réaliseront des tâches relatives à la valorisation, l'amélioration et l'embellissement de leur quartier et de leur environnement tout en développant leurs sens de la citoyenneté et de la solidarité vis-à-vis des personnes défavorisées ou en difficulté.

Ce recrutement concerne principalement les jeunes rencontrant des difficultés sociales, matérielles ou culturelles...

#### Des assistants maître-nageur

Ces jeunes de 16 ans minimum assisteront le maître-nageur et s'occuperont de la vente de tickets et de la propreté des lieux en journée en juillet et août. Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae doivent être adressées au Collège communal, Espace 2000, n° 3 à 1470 Genappe avant le 16 avril 2017.

#### Renseignements

Service de Gestion des Ressources Humaines 067/79.42.61 / 62 / 63



## Conférence soins et santé

### La maladie de Lyme

«Une simple piqûre de tique peut faire basculer une vie dans l'horreur». En toutes saisons, nous aimons à passer du temps en plein air. Malheureusement, nous ne sommes pas les seuls à vouloir en profiter. Parmi les hôtes indésirables: les tiques. Leurs morsures peuvent causer des infections terribles si elles ne sont pas traitées rapidement et efficacement. L'une d'entre elles est la maladie de Lyme. Difficile à reconnaître, elle est provoquée par une bactérie transmise lors de la morsure.

En l'absence d'un traitement rapide et adéquat, la maladie de Lyme peut s'installer et provoquer de multiples symptômes, parfois des mois ou des années après la morsure: fatigue chronique, douleurs articulaires sévères, paralysies, arthrites, lésions cutanées, ainsi que des problèmes cardiaques

et neurologiques. Afin d'éviter les morsures, des précautions simples peuvent être prises. Pour mieux comprendre pourquoi cette maladie reste méconnue, et est souvent mal soignée, l'ASBL soins et santé à Genappe soutenue par Le Plan de cohésion sociale de la Ville de Genappe vous propose de participer à une conférence au cours de laquelle les différents aspects de la maladie, la prévention et le traitement seront exposés.

Cette soirée est gratuite et accessible à tous.

### Renseignements

Maladie de Lyme - Information Sensibilisation Prévention. Une conférence de Pierre Decarme, le 21 mars 2017 à 19h30 à l'Hôtel de Ville de Genappe. Inscription indispensable: [www.maladiedelyme.org](http://www.maladiedelyme.org)



## Un service gratuit pour les plus de 65 ans!

### La Centrale de Services à Domicile:

Certains gestes de la vie quotidienne deviennent difficiles? Vous n'arrivez plus à enjamber le rebord de la baignoire? Vous rencontrez des difficultés à vous déplacer dans votre lieu de vie ou encore, vous souhaitez sécuriser votre environnement et réduire les risques de chute?

A présent, il vous est possible de faire appel à une équipe d'ergothérapeutes spécialisés!

En effet, par cet article, intégrant l'axe santé géré par Madame Stéphanie Bury, nous souhaitons vous informer de l'existence de ce service dans votre province, destiné aux personnes âgées de 65 ans et plus: la Centrale de services à Domicile offre gratuitement l'expertise d'ergothérapeutes spécifiquement formés.

Sur simple demande, un spécialiste se rend au domicile afin d'analyser les besoins et les aménagements nécessaires pour faciliter le quotidien de nos aînés, et proposer ensuite des aides adaptées!

### Renseignements

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Madame Justine Servais au 067/79.42.39 ou encore via mail à l'adresse [justine.servais@gmail.com](mailto:justine.servais@gmail.com).



## Handicontact



Depuis toujours, nous cherchons à nous loger dans les meilleures conditions. Un logement décent, accessible et adapté à notre situation est un préalable indispensable pour mener notre vie dignement. Selon les circonstances, le logement qui correspond le mieux à notre besoin est notre propre logement.

C'est pourquoi Madame Bury souhaite développer dans le cadre de l'axe Santé du Plan de Cohésion Sociale cette rubrique, dans laquelle vous trouverez quantité d'informations relatives à, l'aménagement du logement, au contrat de bail, au précompte immobilier...

Aujourd'hui, nous aborderons l'aide à l'adaptation de logement. La Province du Brabant wallon

propose des aides financières afin de permettre aux personnes en perte d'autonomie d'adapter leur logement.

Elles s'adressent à toute personne souhaitant adapter son logement pour accueillir un proche souffrant d'un handicap.

La prime est également destinée aux personnes handicapées qui souhaitent adapter leur logement pour pouvoir s'y maintenir. Dans ce cas, le demandeur est le bénéficiaire. En pratique, la Province du Brabant wallon accorde une prime égale à 50% du coût des travaux avec un maximum de 3.000€. Si des travaux de natures différentes sont envisagés, plusieurs primes peuvent être accordées avec une limite fixée à 5.000€. Enfin, dans

l'hypothèse où la personne handicapée ne bénéficie pas de l'intervention de l'Agence pour une Vie de Qualité (AViQ)-branche Handicap, la prime s'élève à 70% du montant des travaux avec un maximum de 6.000€.

### Renseignements

Les Conditions d'octroi de prime ainsi que les démarches à entreprendre sont présentées sur le site [www.genappe.be](http://www.genappe.be).

Point handicontact à Genappe: Justine Servais, 067/79.42.39 ou [justine.servais@genappe.be](mailto:justine.servais@genappe.be) ou à la Province du Brabant wallon, Service de la cohésion sociale et du logement, situé Parc des Collines, Bâtiment Archimède, Avenue Einstein 2 à 1300 Wavre.



## Je Cours Pour Ma Forme

Le 20 mars débute la session de printemps de «Je Cours Pour Ma Forme», à 18h50 à la Plaine Communale. Cinq groupes seront formés en fonction du niveau physique des participants.

Le niveau 1 (0 - 5 km) regroupera les débutants. Le niveau 2 (5 - 10 km) les personnes qui ont suivi le niveau 1 la session précédente et qui désirent pouvoir courir 10 km ou, les coureurs qui souhaitent améliorer leur temps sur 10 km. Le niveau 3, continuité du groupe 2 (10-15km). Le niveau 4 (15-20km) est une préparation spécifique pour les 20 km de Bruxelles (sans obligation d'y participer). Cependant, le test de fin de session sera les 20 km de Bruxelles, le 28 mai 2017. Si vous comptez y participer, n'oubliez pas

de vous y inscrire par vos propres moyens (pas d'inscription via notre JCPMF).

En fonction du nombre d'inscrits dans chaque groupe, certains pourraient être dédoublés. Pour une meilleure organisation, nous souhaitons que les inscriptions s'effectuent en ligne. En précisant le choix de votre niveau. Si vous n'avez pas choisi le groupe adapté, les coachs seront là pour vous conseiller et définir avec vous le meilleur niveau en fonction de vos attentes et capacités.

Pour participer, et ce dès 12 ans, inscrivez-vous en ligne [www.genappe.be/activités](http://www.genappe.be/activités). Il ne vous restera qu'à vous équiper d'une tenue de sport et de chaussures adéquates pour pratiquer la course

à pied ainsi qu'être présent chaque lundi à 18h50 à partir du 20 mars 2017. Au terme des 12 séances, un test sera organisé.

La participation vous coûtera 35€ euros pour une session de 12 semaines comprenant: l'inscription, l'assurance et un carnet d'entraînement personnalisé. L'inscription sera effective dès réception de votre paiement sur le compte BE 90 0910 0014 5832 + communication: Nom+ Prénom+JCPMF.

### Renseignements

Stéphanie Bury (Echevine) 0477/46.72.14.  
Justine Servais (agent administratif) 067/79.42.39 ou lors de permanence de 16h à 18h, le jeudi 16 mars 2017, à l'Hôtel de Ville.

## Réorganisation du service social



Deuxième en partant de la gauche, Sébastien Schepers, resp. du Service Intégration Sociale, à côté à droite, Nicolas Ciavarella, Service aux familles.

Le service social a été réorganisé en vue de mieux répondre à l'évolution de nos missions et des besoins de la population. Celui-ci est désormais défini en 2 secteurs distincts mais complémentaires, chacun dirigé par un assistant social en chef.

Le premier, le «Service Intégration Sociale», sous la responsabilité de Monsieur Sébastien Schepers, comprend le service de 1re ligne (demandes d'aide sociale, financière, droit à l'intégration sociale), la gestion des projets individualisés d'intégration sociale (PIIS), l'insertion sociale et professionnelle, la médiation de dettes, le logement.

Le deuxième, le «Service Aux familles», sous la responsabilité de Monsieur Nicolas Ciavarella, comprend le service d'aide aux familles (aides-familiales et aide-ménagères, livraison de repas au domicile en liaison chaude), le P'tit Resto, le P'tit Maga, l'Espace Alzheimer, la halte-accueil «Les Petits Sourires», le référent enfance, et les initiatives locales d'accueil.

Parallèlement à ces deux secteurs et à leur panel de services, le CPAS poursuit ses partenariats actifs et propose également dans ses locaux: des consultations psychologiques gratuites; des consultations

psycho-juridiques spécialisées gratuites dans le cadre des violences conjugales en partenariat avec l'ASBL «Les Tamaris», un service social dédié aux personnes sourdes et malentendantes avec Sourdimension;

Des consultations juridiques «de 1<sup>re</sup> ligne» gratuites avec la Commission d'Aide Juridique du Brabant Wallon et une permanence de l'Agence Immobilière Sociale du Brabant Wallon (AIS BW).

Nous vous invitons également à visiter notre site internet [www.genappe-cpas.be](http://www.genappe-cpas.be) qui contient une foule d'informations actualisées.

## Des cartes pour l'Emploi! Premier module réussi!

Le CPAS de Genappe a développé une troisième édition du projet en insertion professionnelle «Des cartes pour l'Emploi» en partenariat avec la Maison de l'Emploi. En 2017, trois modules sont organisés en cours d'année dont le contenu propose une approche formative sur le curriculum vitae, la lettre de motivation, l'entretien d'embauche et la manipulation des PC et des outils internet.

Cette initiative, initiée en 2014, poursuit l'objectif d'apporter une aide constructive et efficiente aux personnes, bénéficiaires d'un Revenu d'Intégration sociale rencontrant des difficultés importantes pour s'insérer sur le marché de l'emploi. Une radiographie des obstacles à l'insertion de ces personnes avait été établie. Sur cette base, un programme de formation avait été proposé, lors de deux sessions académiques, articulé autour de 2 axes principaux: l'insertion socio-professionnelle et l'accompagnement vers et dans l'emploi.

Cette année, le CPAS et la Maison de l'Emploi de Genappe se sont associés pour proposer une formation de mobilisation vers l'emploi et/ou la formation. Ce projet, toujours intitulé «Des cartes pour l'emploi», est composé de dix demi-jours et s'est déroulé, pour une première

fois, entre le 17 janvier et le 14 février 2017. Le recrutement des participants a été organisé par le CPAS et les animations ont été prodiguées dans les locaux de la Maison de l'Emploi. Cette approche permet une meilleure connaissance de la maison de l'Emploi par les usagers du CPAS et les invite à un processus de fréquentation d'un partenaire privilégié en matière d'emploi. Huit participants ont été sélectionnés, cinq ont terminé la session de formation. Deux ont déjà identifié un contrat d'insertion professionnelle.

L'objectif de ce projet est de permettre aux participants de se réinsérer dans le monde du travail ou de s'orienter vers une formation qualifiante. L'objectif étant alors de préparer les participants à cette période de transition afin qu'ils puissent être ensuite à nouveau sur le marché de l'emploi.

Le prochain module de formation se déroulera du 2 mai 2017 au 7 juin 2017 et sera reparti en dix demi-jours. Une réunion d'information et de présentation du prochain module est prévue le mardi 2 mai 2017, de 13h à 15h à la Maison de l'Emploi de Genappe, Espace 2000, 7A, 1470 Genappe. Pour y participer, il est requis de s'inscrire auprès du service Insertion du CPAS au 067/64.54.50.



## Merci aux bénévoles du P'tit Resto!



Le P'tit Resto est un restaurant citoyen qui encourage le lien social et la cordialité. Soutenu par la Province à hauteur de 5000 euros, le CPAS remercie l'équipe des volontaires qui a distribué en 2016 plus de 3000 repas, toujours avec le sourire et le souci des autres. Remercions également les usagers qui participent à ce programme de lutte contre l'isolement des personnes âgées!

Voilà six ans que le CPAS a ouvert son «P'tit Resto», un espace convivial où les personnes peuvent obtenir un repas complet pour un prix modique (1,5€). Ce restaurant est fréquenté majoritairement

par des personnes âgées de 65 ans et plus, vivant seules ainsi que des familles nombreuses. Durant les saisons d'automne et d'hiver, ce restaurant citoyen ouvre ses portes le mercredi et le jeudi à la salle communale de Vieux-Genappe. A partir de ce mois de mars, le P'tit Resto est ouvert uniquement le mercredi. Aujourd'hui, 10 bénévoles s'attellent au bon fonctionnement du «Resto Social», dont certains sont présents depuis la création de celui-ci. Outre l'aspect alimentaire, l'objectif est de retrouver également la joie de partager, avec des personnes de sa génération et des familles. Le

soutien de la Province a permis de mettre en place le transport de certains usagers avec une priorité aux personnes à mobilité réduite ou résidentes dans des lieux peu desservis par les transports en commun (cela concerne en moyenne 15 personnes par jour). Par ailleurs, une fois par mois, des animations ont été mises en place. Le P'tit Resto restera ouvert toute l'année. De mars à septembre, le restaurant citoyen ouvrira un jour par semaine, le mercredi.

Vous êtes intéressé(e)s? Réservez sans tarder auprès du CPAS de Genappe, rue de Ways, 39 à 1470 Genappe Tél. 067/64.54.50.

## PCS et CPAS, partenaires avec et sans l'Art. 27!

L'asbl Article 27 a pour mission de sensibiliser, de faciliter la participation culturelle pour toute personne vivant une situation sociale et/ou économique difficile. Elle agit sur le coût de l'offre et mise sur l'accompagnement pour encourager l'expression critique et/ou artistique. Son action se développe en réseau avec des partenaires sociaux, culturels et le public.

A Genappe, le Plan de Cohésion Sociale de la Ville de Genappe et le Centre Public d'Action Sociale sont conventionnés avec l'ASBL, et se chargent de la diffusion des tickets «Article 27». Le but est de garantir un accès à l'offre culturelle pour tous au moyen d'un ticket permettant d'assister aux spectacles ou aux animations culturelles pour 1,25€. En 2016, plus de 150 tickets ont été distribués en collaboration avec les partenaires que sont le Centre Culturel, la Maison des Jeunes, l'AMO Tempo et le CEC Les Lez'Art.

### 5000€ pour l'épanouissement culturel

Ceci fait partie d'une politique d'épanouissement culturel qui prévoit chaque année un budget de 5000 euros au niveau du CPAS. Celui-ci a permis de financer une partie des tickets Art. 27, la diffusion d'un ouvrage culturel local aux aînés du service d'aide aux familles, l'accès au festival «Genappe perd la Boule» ainsi qu'une série d'interventions individuelles dans le cadre de stages, d'inscriptions aux clubs ou aux institutions culturelles de la commune, dans les frais extra-scolaires, etc. Ces interventions vont bien au-delà des mesures Art. 27 et s'organisent en collaboration avec le réseau des acteurs culturels, sociaux et sportifs de la Ville de Genappe.

En ce qui concerne l'octroi des tickets Art.27, le demandeur peut s'adresser à Madame Justine Servais, joignable au 067/79.42.39 ou au CPAS selon les affinités. Le but? Favoriser l'accès à la culture pour les habitants de l'entité de Genappe! En ce qui concerne les interventions individuelles en matière d'épanouissement culturel, veuillez contacter le CPAS au 067/64.54.50.



## Stage à la bibliothèque création d'un livre d'artiste

Nous invitons les jeunes (à partir de 14 ans) à venir exercer leur créativité en participant à un stage d'initiation au livre d'artiste.

Quel est cet objet ? « Il s'agit d'un livre auquel un artiste plasticien a participé ou qu'il a entièrement réalisé. Un livre objet est un objet prenant l'apparence d'un livre, ou un livre qui présente des particularités pouvant le faire assimiler à un objet d'art. » (source : [www.enssib.fr](http://www.enssib.fr))

Au programme : Initiation au livre d'artiste et utilisation de divers matériaux (encre, peinture...) afin d'exprimer sa créativité. Lors de l'inscription, une liste de matériaux de récupération que vous devrez emporter pour le stage vous sera communiquée.

### Renseignements

Stage du lundi 3 au vendredi 7 avril 2017 de 9h à 12h.  
Au Centre de Lecture Publique, Espace 2000, 16 à 1470 Genappe  
Destiné aux jeunes à partir de 14 ans  
Participation gratuite. Inscription obligatoire :  
A la bibliothèque au 067/79.42.91 (ou .92 ou .93) ou [bibliotheque@genappe.be](mailto:bibliotheque@genappe.be)



## Les Vitr'In créatives de Genappe

Si vous êtes récemment passé par le centre-ville, vous avez certainement remarqué l'ouverture de la double vitrine sise au numéro 11 de la rue de Charleroi. Désormais, cette ancienne cordonnerie accueille le travail de quatre artistes-créateurs qui se sont mobilisés pour faire de cet endroit un lieu de création, d'exposition et d'accueil au public.

Voici le nom de ces nouveaux « locataires » : la styliste Deborah André de « L'atelier de la costumière », l'artiste peintre Nathalie Bergiers, l'artiste peintre David Deweerdt ainsi que la relookeuse de meubles, Julie Lejeune alias « Made by Lou ». Si vous passez par-là, n'hésitez pas à

pousser la porte ! C'est avec plaisir qu'ils vous parleront de leur projet et de leur travail respectif.

Pour rappel, l'idée du projet « Vitr'In de Genappe » (initialement « Loft for Creative People ») est de permettre aux créateurs de la région d'investir des magasins inoccupés, histoire de redynamiser les rues et de colorer les vitrines de leurs savoir-faire, le temps que les travaux de reconstruction du centre soient réalisés.

Ce projet est coordonné par le Centre culturel de Genappe avec le soutien de la Ville de Genappe (propriétaire des bâtiments) et de la Province du Brabant wallon. D'autres locaux ouvriront encore

leur porte dans les mois à venir. Toutes les propositions de collaboration sont les bienvenues.

D'ici là, nous vous invitons à visiter ce nouvel espace de création et à rencontrer les artistes lors du drink d'ouverture organisé le vendredi 24 mars, de 18h à 20h. Rendez-vous rue de Charleroi pour un apéro urbain tout en couleurs.

### Renseignements

Centre culturel de Genappe  
[valerie@ccgenappe.be](mailto:valerie@ccgenappe.be)  
067/77.16.27  
[www.ccgenappe.be](http://www.ccgenappe.be)  
Inauguration le vendredi 24 mars de 18h à 20h!



## Stage au Centre culturel: le monde fantastique du Moyen-âge

Pendant la première semaine des vacances de Pâques, viens découvrir l'univers des chevaliers et du monde fantastique de Louis XI, le temps d'un stage qui te fera voyager vers le Moyen-âge... Jeux de rôles, réalisation de costumes, activités créatives.

Du 3 au 7 avril, de 9h à 16h. Possibilité de garderie à partir de 8h et jusque 17h. De 8 à 12 ans, 50€.

**Renseignements** Stage au Centre culturel Rue de Bruxelles, 14 – 1470 Genappe Inscriptions: [info@ccgenappe.be](mailto:info@ccgenappe.be) 067/77.16.27





## «Chocolat», premier artiste noir de la scène française

Du cirque au théâtre, de l'anonymat à la gloire, l'incroyable destin du clown Chocolat, est retracé dans le film «Chocolat». Une biographie de Roschdy Zem (2015) à découvrir le 26 février à 20h, dans le cadre du festival «A films Ouverts» de Média Animation. Un échange suivra la projection.

«Chocolat», c'est l'histoire oubliée du premier artiste noir de la scène française. Le duo inédit qu'il forme avec Footit va rencontrer un immense succès populaire dans le Paris de la Belle époque, avant que la célébrité, l'argent facile, le jeu et les discriminations n'usent leur amitié et la carrière de Chocolat.

«La vertu de ce film est avant tout pédagogique» écrivaient les InRocks à propos du film, en janvier 2016. «Il nous enseigne un destin méconnu, nous rappelle ce que fut le racisme ordinaire dans la France républicaine de la fin du XIXe siècle, tout en brossant le tableau d'un milieu parisien du spectacle légèrement en avance sur son temps puisqu'il a fait de Chocolat une vedette, privilégiant le talent comique à la couleur de peau.»

Le Festival «A films ouverts» Proposé depuis onze ans par Média Animation, Centre de ressources en communication et éducation aux médias en Fédération Wallonie-Bruxelles, le festival prend forme autour de la Journée internationale du 21 mars pour l'élimination de la discrimination raciale.

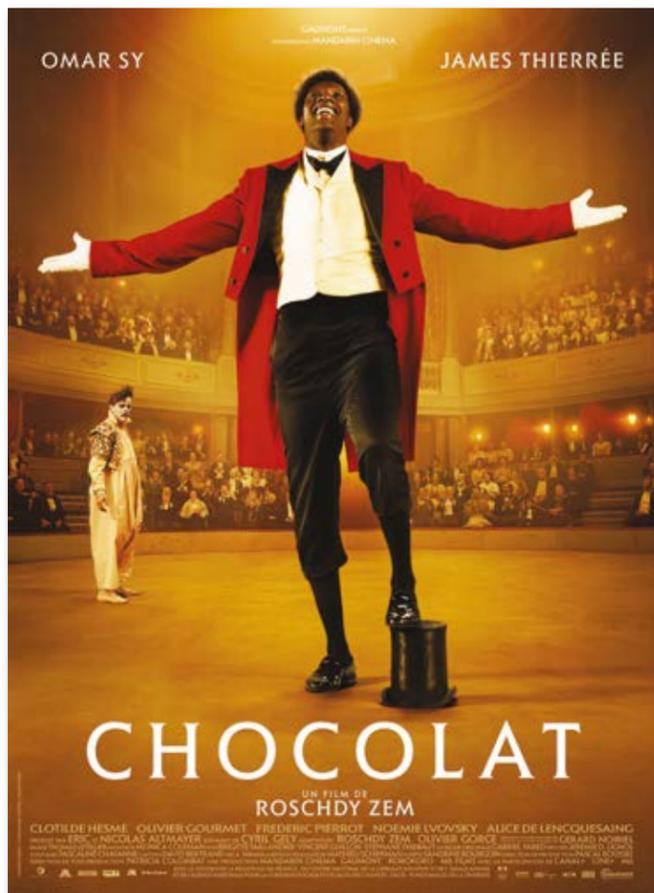
En 2016, une soixantaine de projections dans plus de 30 villes et communes de Wallonie et à Bruxelles avaient eu lieu, notamment au Centre culturel de Genappe qui avait accueilli un concours de courts métrages sur le thème de l'interculturalité. Cette

année, place à nouveau à la réflexion avec cet émouvant film inspiré de faits réels qui ouvrira sans aucun doute une question plus actuelle : les personnes victimes de racisme sont-elles encore aujourd'hui cantonnées à des rôles dont la principale caractéristique est d'être non-blanc/blanche ?

Cette soirée sera également l'occasion d'introduire le festival Clow-

mania qui prendra ses quartiers à Genappe le premier week-end de juillet.

**Renseignements**  
Mercredi 22 mars à 20h  
Prix 3€  
À la Maison Gaillée  
14 A, rue de Bruxelles  
reservation@ccgenappe  
0671 77.16.27



## Les P'tits Pots, une épicerie vrac bientôt à Genappe!

Avec la naissance du mouvement «Genappe en Transition», plusieurs initiatives ayant pour objectif concret de préparer «Demain» sont en gestation. Un groupe de citoyens actifs s'est mis au travail et après plusieurs mois de préparation, un premier projet voit le jour: l'ouverture d'une épicerie de produits secs en vrac, les P'tits Pots.

Un des moyens d'actions dont le citoyen dispose pour marquer son engagement vers un monde différent est d'être acteur dans sa consommation. Une des motivations de l'ouverture de cette épicerie d'un genre nouveau est de participer au projet de diminution des emballages en proposant à ses membres des produits secs en vrac. Ce critère n'est évidemment pas le seul. Les P'tits Pots proposeront des produits favorisant une alimentation saine, éthique et respectueuse de l'environnement à prix raisonnable. Ceux-ci seront proposés en vrac et issus de l'achat groupé lorsque cela est possible tout en valorisant la production alimentaire locale. L'idée est de s'approvisionner auprès de distributeurs et de producteurs engagés dans le soutien à une production alimentaire éthique proposant des produits biologiques, en conversion ou en production naturelle en limitant au maximum les emballages, les déchets et favorisant la vente directe.

Pour démarrer, l'épicerie fonctionnera sur base d'un groupement

d'achat collectif (GAC) auquel il faudra être membre pour pouvoir se fournir en produits. L'esprit de cette épicerie est de travailler avec tous les membres de façon participative, dynamique et collective. L'objectif est de construire dans le futur une coopérative à finalité sociale permettant de réaliser de l'emploi local et durable s'inscrivant dans les projets liés à «Genappe en Transition».

Pratiquement, comment cela va fonctionner? Chaque personne ou famille intéressée doit se faire membre auprès des P'tits Pots pour un prix annuel de 5 euros. L'achat de la carte de membre et la signature de la charte de fonctionnement marqueront l'adhésion au groupe d'achat collectif.

L'épicerie sera ouverte, dans un premier temps, tous les 15 jours (les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedis du mois) de 10h à midi et sera tenue par deux membres qui effectueront une permanence sur base d'un calendrier. A vos agendas! L'inauguration et la première permanence de l'épicerie aura lieu le 18 mars prochain à 10h, rue de Charleroi, 56.

Intéressés? Vous trouverez toutes les infos sur la page des P'tits Pots de «Genappe en Transition»: [www.genappeentransition.be/vrac](http://www.genappeentransition.be/vrac) et n'hésitez pas à nous contacter [lesptitspots@genappeentransition.be](mailto:lesptitspots@genappeentransition.be)

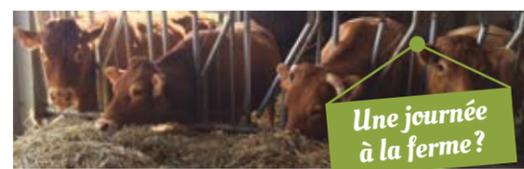
Pour les P'tits Pots,  
Sophie Vandepontseele



### Vous vendez? Vendez avec l'équipe gagnante!



Chaussée de Bruxelles, 23 - 1472 Vieux-Genappe  
Tél: 067/87.45.00 - Fax: 067/87.45.09 - Email: [info@century21maisonblanche.be](mailto:info@century21maisonblanche.be)



**Une expérience unique à vivre en famille, entre amis, avec ton mouvement de jeunesse, la maison de repos, l'école ou la crèche!**

Un anniversaire à la ferme? Un stage pendant les vacances? Une journée avec ta classe pour découvrir le milieu rural et l'agriculture?

Françoise Bodart-Sneessens | [www.fermedelavallee.be](http://www.fermedelavallee.be)  
0475/35.14.25 | 1, Chemin de la Fontaine - 1472 Vieux-Genappe



## CENTRE CULTUREL

## Et le résultat du casting Louis XI est...

En janvier dernier, nous étions à la recherche d'un homme (20-30 ans) et d'une jeune fille (15-18 ans) qui accepteraient tous deux de se glisser dans la peau du prince français et de sa jeune épouse, Charlotte de Savoie, lors des Journées Louis XI des 8, 9 et 10 septembre prochains.

Bien que seules quatre personnes soient allées jusqu'au bout de la sélection, il arrive que le hasard fasse parfois bien les choses... Car en plus du dauphin et de la dauphine, nous cherchions deux demoiselles de compagnie, soit au total, trois demoiselles.

Les Genappiens seront heureux d'apprendre que les trois femmes sélectionnées sont issues de notre bonne ville de Genappe et possèdent des qualités exceptionnelles, comme par exemple une certaine expérience théâtrale, un goût pour l'équitation, une grande motivation... En plus, nous avons la chance que ces courageuses jeunes femmes aient l'âge parfait

pour interpréter ces rôles majeurs. C'est donc Clara Girboux qui a été choisie pour interpréter Charlotte de Savoie, tandis que les Dames de la cour seront jouées par Laura Thys et Alix Lametz. Merci à elles pour leur participation actuelle et à venir!

Louis XI, quant à lui, sera interprété par Fabrice Verlaïne, un Bruxellois. Bien qu'étant le seul homme à être allé jusqu'au bout des sélections, notre dauphin possède toutes les qualités requises: entraînement au combat, équitation, formation aux arts de la scène et du jeu d'acteur... Et à l'instar des femmes, nous avons la chance que ce dernier ait l'âge parfait pour le rôle.

Encore merci pour eux et soyez nombreux à les encourager!

### Renseignements

Pour plus d'informations sur les Journées Louis XI, contactez Bruno: [bruno@ccgenappe.be](mailto:bruno@ccgenappe.be) 067/77.16.27



## Soirée spéciale Louis XI



Si vous voulez savoir comment les préparatifs des Journées Louis XI des 8, 9 et 10 septembre 2017 se déroulent, si vous désirez échanger des questions historiques avec un spécialiste de l'époque ou vous immerger dans l'univers de Louis XI le temps d'un film, alors la soirée du 19 avril est faite pour vous. Dès 19 heures, vous serez accueillis à la Maison Galilée pour découvrir l'avancement de ces festivités que nous espérons grandioses. Le film

qui sera projeté, «Le Miracle des loups» d'André Hunebelle, est un classique de cape et d'épée datant de 1961, avec le charismatique et bondissant Jean Marais...

### Le résumé

Traîtrises et complots au Royaume de France: Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, désire épouser la Comtesse Jeanne de Beauvais, filleule du roi Louis XI, et prendre le pouvoir. Mais cette dernière est

amoureuse du preux Chevalier Robert de Neuville. Alors que le roi tente d'apaiser les tensions, Charles prépare un plan diabolique...

### Renseignements

Projection: «Le Miracle des loups» d'André Hunebelle + soirée de présentation «Louis XI», 3€. Le 19 avril à 19h, à la Maison Galilée, 14 A, rue de Genappe. [reservation@ccgenappe.be](mailto:reservation@ccgenappe.be) 067/77.16.27

## Une sorcière dans le ciel de Genappe

Le dimanche 19 mars à 16 heures, les enfants seront à nouveau au cœur d'un moment cinéma proposé par le Centre culturel, avec la projection de «La sorcière dans les airs» de Jan Lachauer et Max Lang (Le Gruffalo). Un film d'animation irrésistiblement attachant, à découvrir à partir de 3 ans.

Adapté du livre éponyme écrit par Julia Donaldson et illustré par Axel Scheffler, «La sorcière dans les airs» est un court-métrage à l'esthétique soignée et à l'animation fluide. Fait d'aventures et de rebondissements, ce film de 25 minutes est un conte à la fois tendre et drôle, parfait pour une première séance cinéma. Il sera précédé de deux

courts métrages: «Juste un petit peu», d'Alicja Björk Jaworski et «Un jour merveilleux», de Nils Skapans

### Le résumé

Comme toute sorcière qui se respecte, «La Sorcière dans les airs» a pour compagnon un chat qui veille sur ses potions. Un beau jour, elle crée une mixture explosive dont la déflagration réveille un dragon... Sans se douter de rien, la sorcière part avec son chat dans les airs, à la recherche d'un nouveau campement. Mais le vent souffle et ils perdent en route plusieurs de leurs affaires. Il faut redescendre à terre pour les récupérer. Et à chaque nouveau décollage, le nombre de

passagers augmente car la sorcière au grand cœur accueille sur son balai tous les animaux en détresse qu'elle croise. Le dragon n'a qu'à bien se tenir face à ces redoutables adversaires!

Goûter proposé à petit prix. Dans le cadre des P'tits Docs.

### Renseignements

«La sorcière dans les airs», dès 3 ans  
Le 19 mars à 16h  
A la Maison Galilée, rue de Bruxelles 14A  
3€, 2€ à partir de 12 ans  
Réservation au 067/77.16.27  
[reservation@ccgenappe.be](mailto:reservation@ccgenappe.be)



PVC - ALU • ESCALIERS • PARQUETS • PEINTURE • TAPISSAGE • MOULURES • DÉCORATION

**Volet mini-caisson**  
Action :  
• 22 couleurs gratuites  
• Le caisson rond au prix du caisson coupé

43 ans

**Beauty home**  
Parles et châssis en PVC  
Wymar, le choix le plus large en couleurs et une finition parfaite!  
Facilité d'entretien, longévité, qualité d'isolation optimale

**NEVES**  
Aussi portes et châssis en bois ou en aluminium  
• SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ

... Dans chaque espace... dans chaque situation : le placard, le dressing de vos rêves adaptés à votre budget !

Place E. de Lalioux 45 - NIVELLES - Tél. 067/22 01 50 - Fax 067/34 01 88  
Rue de Nivelles 7 - 1476 HOUTAIN-LE-VAL - Tél. 067/77 15 93 - Fax 067/78 07 48

SHOWROOM à Nivelles ouvert du mardi au vendredi de 10 à 12 et de 14 à 18h - le samedi de 10 à 16h

**Transport en ambulance**  
sur Genappe et sa région

Personnel qualifié, breveté en transport médico-sanitaire.  
Consultation, hospitalisation, retour à domicile, autres...

**02 899 60 60**

24h/24 - 5j/7 en semaine  
[www.ottasbl.be](http://www.ottasbl.be)

OTT  
AMBULANCE



Le carnaval de Genappe se déroulera les vendredi 7, samedi 8 et dimanche 9 avril 2017. Les festivités du 27<sup>e</sup> carnaval de Genappe commenceront le vendredi 7 avril par une «soirée dansante années 70 et 80», l'occasion de retrouver les grands tubes des années 70 et 80! L'entrée est entièrement gratuite et un verre sera offert aux personnes costumées ou munies d'un accessoire!

Le samedi après-midi sera ponctué par l'ouverture des loges foraines et de la chasse aux œufs organisée à proximité du complexe sportif, sur la plaine communale, rue Couture Mathy. À 16h, les enfants auront le plaisir de ramasser les 120 kg d'œufs en chocolat déposés par Madame la Poule. Un moment de joie et de bonne humeur assuré. En présence de la Reine des neiges, Gros Minet et Bugs Bunny!

Vers 21 heures, la traditionnelle

soirée ouvrira ses portes. Cette année pour 5€ d'entrée, le DJ Jérôme chez Alpha-Sound mettra l'ambiance jusqu'aux petites heures!

Le dimanche 9 avril sera animé principalement par le cortège. Attention, cette année sera marquée par un changement d'horaire. En effet, le cortège démarrera à 14h30 précises de la chaussée de Charleroi, face à l'établissement «le Sloopy». Nous vivrons l'ouverture du cortège par le retour de l'école des tambours, une société de paysannes et deux sociétés de gilles. (Le cortège des gilles ne passera pas partout. Ils ne feront que la rue de Charleroi et la rue de Bruxelles). La suite du défilé sera composé de groupes locaux venant des différents villages de Genappe mais aussi de l'extérieur. Des Brésiliennes au tempérament de braise, des fanfares, de la musique, des cos-

tumes plus surprenants les uns que les autres ... Des groupes hauts en couleurs qui permettront à chaque spectateur, petits et grands, de repartir avec des souvenirs magnifiques! Le cortège passera par la chaussée de Charleroi, rue de Charleroi, rue de Bruxelles, rue Vandevandel, avenue Henri Semal, rue Joseph Berger, rue Nicolas Lebrun, rue de la Station, rue de Charleroi, rue de Bruxelles, et terminera sa course à la plaine communale où les forains attendront petits et grands pour se divertir!

L'horaire et les lieux des différents brûlages des bosses seront communiqués sur le site internet du Comité des fêtes.

#### Renseignements

www.fetesagenappe.be  
Jérôme Leclercq, Président du Comité des fêtes  
Hector Tubiermont, Echevin

DU 11 AU 26 MARS

#### Exposition

« Europa » Bijoux et Photographies de Stephen Sack  
Espace B - Haute Rue, 33A - 1473 Glabais  
samedi et dimanche de 14 à 18 h ou sur rendez-vous 067/79.08.11  
www.espaceb.be (Voir page 2)

19 MARS

#### Visite de la réserve naturelle

A 9h Infos : Service environnement de Genappe  
Aude Roland 067/79.42.72  
aude.roland@genappe.be

19 MARS

#### Réception des jubilaires

Dès 11h30 à l'Espace 2000

19 MARS

#### La sorcière dans les airs

Projection, dès 3 ans  
à 16h à la Maison Gallilée, rue de Bruxelles 14A  
PAF : 3 €, 2€ à partir de 12 ans  
Réservation au 067/77.16.27  
reservation@ccgenappe.be

19 MARS

#### Concert à Noirhat

Chapelle de Noirhat, à 17h  
Entrée 10€, 8€ en prévente.  
Infos : henrikeyaerts@yaoo.fr ou Benoit Huts 0474/79.76.96

19 MARS

#### Musique à Glabais

Maya Levy, violon et Matthieu Idmtal, piano  
à 17h dans l'église St-Pierre de Glabais,  
Vente et réservation : H. Frissaer  
hubert.frisaer@gmail.com -  
067/77.10.51 ou 0475/63.96.01.  
En prévente : 14€ - Jour du concert :  
16€ - 50% pour moins de 18 ans  
(Voir page 2)

20 MARS

#### Je Cours Pour Ma Forme

Nouvelle session, à 18h50 à la Plaine Communale  
Inscriptions : www.genappe.be/activites (voir page 11)

20 MARS

#### Sel - Réunions d'information

à Baisy-Thy de 20 à 22h.  
Renseignements : sel.genappe@gmail.com - 0479/94.72.29,  
071/85.27.46 (Voir page 2)

21 MARS

#### Conférence Maladie de Lyme

Information, sensibilisation et prévention, par Pierre Decarme  
Une organisation de l'asbl « Soins et santé ». Entrée gratuite, accueil dès 19h.  
Réservations obligatoires :  
www.maladiedelyme.org

22 MARS

#### Chocolat

Film de Roschdy Zem  
Projection à 20h - PAF : 3€  
À la Maison Gallilée (14 A, rue de Bruxelles)  
infos : reservation@ccgenappe - 067/77.16.27 (voir page 14)

22 MARS

#### Conférence

Eduquer les enfants sans y laisser toute son énergie par Karine Trudel  
A 19h30 à l'Hôtel de Ville  
Espace 2000, 3  
PAF : 9€ et 13€/couple en prévente  
10€ et 15€/couple sur place  
Infos : afpsbelgique@gmail.com (voir page 5)

23 MARS

#### Sel - Réunions d'information

à Houtain-le-Val de 20 à 22h.  
Renseignements : sel.genappe@gmail.com - 0479/94.72.29,  
071/85.27.46 (Voir page 2)

24 MARS

#### Vitr'In Créatives

Inauguration de 18 à 20h.  
11, rue de Charleroi  
Infos : Centre Culturel 067/77.16.27  
info@ccgenappe.be (voir page 13)

25 MARS

#### Conférence

À la découverte des collections égyptologiques du musée du Cinquantenaire par Grâce Croonenborghs  
à 16h au Cercle d'histoire et d'archéologie du pays de Genappe  
Maison de l'Histoire et du Patrimoine (Av. E. Philippe 1A - 1473 Glabais)  
Entrée libre - Bienvenue à tous

26 MARS

#### Visite de la réserve naturelle

A 9h Infos : Service environnement de Genappe  
Aude Roland 067/79.42.72  
aude.roland@genappe.be

26 MARS

#### Chasse au Napoléon

Activités et musée gratuits pour les participants. A 10h ou 11h30 dans le verger du Dernier QG de Napoléon  
Inscriptions souhaitées : dernier.agg.napoleon.be  
02/384.24.24

DU 3 AU 7 AVRIL

#### Stage à la bibliothèque

Création d'un livre d'artiste  
A partir de 14 ans  
Participation gratuite, inscription obligatoire  
A la bibliothèque 067/79.42.91  
bibliotheque@genappe.be (voir page 13)

DU 3 AU 7 AVRIL

#### Stage au Centre culturel

Le monde fantastique du Moyen-âge De 8 à 12 ans, 50€  
infos : 067/77.16.27  
info@ccgenappe.be (voir page 13)

4 AVRIL

#### Sel - Réunions d'information

à Ways de 20 à 22h.  
sel.genappe@gmail.com  
0479/94.72.29, 071/85.27.46  
(Voir page 2)

Du 7 au 9 avril

#### Carnaval de Genappe

Chasse aux œufs, grand cortège carnavalesque et soirées (Voir ci contre)

9 AVRIL

#### Visite de la réserve naturelle

A 9h - Infos : Service environnement de Genappe  
Aude Roland 067/79.42.72  
aude.roland@genappe.be

19 AVRIL

#### Projection et soirée Louis XI

« Le Miracle des loups » d'André Hunebelle et soirée de présentation « Louis XI »  
A 19h à la Maison Gallilée, 14 A, rue de Genappe.- PAF : 3€. Réservations : 067/77.16.27  
reservation@ccgenappe (Voir page 15)

13 MAI

#### Portes ouvertes

Zone police Nivelles-Genappe

## Marche Adeps : 1600 marcheurs!

La météo était avec nous le 5 février pour l'organisation de notre 10<sup>e</sup> marche Adeps. Du moins, elle l'était en matinée! 1350 marcheurs avaient déjà franchi le seuil de notre point d'accueil rien qu'en début d'après-midi. La boue et la pluie n'ont pas fait peur aux 1600 marcheurs courageux qui ont emprunté nos 4 parcours (5, 10, 15 & 20 km).

Pour cette édition, ce sont les villages de Vieux-Genappe, Loupoigne et Houtain-le-Val qui étaient de la partie, de quoi mettre en avant nos belles campagnes et nos paysages magnifiques.

De nombreuses personnes ont contribué à la réussite de cette journée. Que cela soit pour le balisage et le débalisage des parcours, la cuisine, l'accueil, le bar, etc. Elles ont apporté une aide très précieuse. Nous vous remercions mille fois.



Vous avez manqué cette journée et vous souhaitez obtenir une copie du plan de nos parcours? N'hésitez pas à venir nous rendre visite lors de nos permanences, nous vous les transmettrons avec plaisir!

#### Renseignements

Syndicat d'Initiative  
067/77.23.43  
info@sigenappe.be  
Bureau temporaire :  
Espace 2000, 8 - 1471 Genappe